

Conférence de presse du 9 mai 2006

Dossier de presse

DONNEES SOCIALES
La société française

Edition 2006



AU SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

	Page
➤ INTRODUCTION - COMMUNIQUE DE PRESSE GENERAL	6
➤ FICHE TECHNIQUE DE L'OUVRAGE	7
➤ LES CHAPEAUX DES ARTICLES DE L'OUVRAGE	8
✓ Population et Famille.....	8
Population	8
L'évolution démographique de la France depuis 10 ans Structure et évolution de la population active selon l'âge	
Couples	8
Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale Dix ans de contentieux familiaux Les détenus et leur famille : des liens presque toujours maintenus mais parfois distendus	
Enfants	9
Âge au premier enfant et niveaux d'études. Une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège Garder et faire garder son enfant	
✓ Éducation, formation	10
Démocratisation de l'enseignement	10
Filles et garçons dans le système éducatif depuis 20 ans Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003 La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger	
Horizon 2013	11
Projections d'effectifs d'élèves des premier et second degrés à l'horizon 2013 Les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2013	
Lieux d'éducation	11
Trajectoires scolaires dans le secondaire entre 1996 et 2002 : des bilans académiques inégaux Typologie des collèges publics	
Réussite scolaire et famille	12
Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants Une chambre à soi : un atout pour la scolarité ?	
Insertion sur le marché du travail	12
Mixité des professions et démocratisation scolaire Durée des études, trajectoire scolaire et insertion sur le marché du travail	



Compétences	12
VAE : une nouvelle voie d'accès aux diplômes en cours de vie professionnelle Les compétences à l'écrit, en calcul et en compréhension orale selon l'âge	
✓ Emploi	13
Emplois	13
Emploi et chômage en Europe Le contenu en emplois de la croissance française Les femmes et les métiers : 20 ans d'évolutions contrastées L'emploi public en région Les emplois de courte durée dans les entreprises La multiactivité dans le secteur marchand en 2003 Quelle carrière professionnelle pour les salariés non qualifiés ? Recrutements et départs des entreprises des salariés âgés de plus de 50 ans	
Premiers emplois	15
L'accès des jeunes à l'emploi L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles Le déclassement des jeunes sur le marché du travail Des premiers emplois diversifiés selon les régions, mais des trajectoires professionnelles proches	
Accompagnement des personnes en difficultés	16
L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi : de l'accès aux prestations aux sorties du chômage vers l'emploi Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires des minima sociaux	
Mobilité sociale	16
En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué La mobilité professionnelle des ouvriers et employés immigrés	
✓ Conditions de travail et relations professionnelles	17
Durée du travail	17
Comparaisons internationales de durée du travail pour sept pays en 2004 : la place de la France Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple	
Conditions de travail	17
L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003 Âge et conditions de travail dans les établissements de santé	
Relations professionnelles	18
La transformation du paysage syndical depuis 1945	



✓ Revenus et patrimoine	18
Salaires	18
Les salaires du secteur privé en France de 1994 à 2004	
Les salaires et le coût du travail dans l'Union européenne et les pays candidats	
Les gains inégaux du retour à l'emploi	
Niveaux de vie et patrimoine	19
Les évolutions de niveau de vie entre 1970 et 2002	
Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004	
✓ Logement	19
Logement	19
Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages	
Vingt ans de dépenses de logement	
Vingt ans de dépenses publiques de logement	
Mobilité résidentielle	20
La mobilité résidentielle des jeunes	
Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles	
Changer de logement dans le même environnement	
Trajectoires résidentielles des personnes âgées	
✓ Santé et protection sociale	21
Santé et travail	21
Une mauvaise santé augmente fortement les risques de perte d'emploi	
La santé au travail des salariés de plus de 50 ans	
Systèmes de soins	21
Les évolutions démographiques des professions de santé	
La prévention, comportements du quotidien et dépistages	
Protection sociale	22
La protection sociale : des fluctuations conjoncturelles aux tendances structurelles	
Les droits à la retraite des cotisants	
Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975	
Dépendance	22
Regards sur l'APA trois ans après sa création	
La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040	
✓ Vie sociale	23
La place du travail dans l'identité des personnes	
Perception et conséquences des comportements intolérants	
Insécurité : perception et réalités	
Corps et appartenance sociale : la corpulence en Europe	
La pratique sportive en France, reflet du milieu social	



➤ **SYNTHESE DES ARTICLES PRESENTES LORS DE LA CONFERENCE DE PRESSE**

Âge au premier enfant et niveau d'études. Une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège

24

L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles

27

Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975

31



INTRODUCTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE GÉNÉRAL

Données sociales fait une nouvelle fois le point sur la société française, à travers l'évolution de la population et la famille, l'éducation et la formation, l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles, les revenus et patrimoine, le logement, la santé et la protection sociale et enfin la vie sociale. Certains thèmes sociaux font l'objet d'une attention particulière dans cette nouvelle édition, notamment celui de l'emploi traité à travers seize articles. Un regard particulier est porté sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, sur les incertitudes liées aux trajectoires professionnelles mais également sur les conditions de retour à l'emploi. Les droits et perspectives de départ en retraite des seniors devraient être modifiés en profondeur par les réformes récentes. Dans une économie ouverte, le débat sur les conditions de travail et les salaires s'enrichit d'un regard sur les pratiques de nos partenaires européens.

Sphère de la vie professionnelle et sphère de la vie privée sont liées, dans une relation qui est loin d'être figée. Les besoins de conciliation qui en découlent sont forts différents selon les âges, les situations professionnelles, le niveau d'éducation, l'état de santé et les conditions de vie. Une santé défaillante est facteur de fragilisation en emploi. La localisation de l'emploi, la flexibilité accrue du marché du travail, les horaires atypiques ont une incidence sur la vie des couples, voire sur la réussite scolaire des enfants. Les changements de résidence oscillent, quant à eux, entre contraintes familiales et professionnelles qui elles-mêmes évoluent avec l'âge.

Le logement reste une préoccupation majeure des Français. Mais les trajectoires résidentielles et les conditions de logement se sont modifiées en profondeur.

La place des femmes dans la société reste un thème majeur pour comprendre les transformations sociales. Un retour sur vingt ans donne à voir le chemin parcouru dans le système éducatif, même si leurs choix d'orientation contribuent à l'inégalité encore présente sur le marché du travail.

Cette nouvelle livraison de Données sociales permet au lecteur de s'informer sur les sujets essentiels et de les aborder de plusieurs points de vue. Certains sont accompagnés de comparaisons internationales ou d'éléments de prospective.

Les trois articles présentés lors de la conférence de presse, ce jour, sont représentatifs des ambitions de cet ouvrage :

- ◆ Situer la société française dans son environnement international (notamment européen) :
« Âge au premier enfant et niveau d'études : une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège ».
- ◆ Étudier la population aux différents âges de la vie : « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles ».
- ◆ Donner des éléments de prospective : « Prospectives de départs en retraite pour les générations 1945 à 1975 ».



FICHE TECHNIQUE DE L'OUVRAGE

Données Sociales est l'ouvrage de référence sur l'évolution de notre société . 70 articles, rédigés par 129 auteurs tous spécialistes dans leur domaine, permettent d'appréhender la réalité sociale d'aujourd'hui. La richesse et la fiabilité de ses données, la rigueur de ses analyses font de cet ouvrage collectif une référence unique.

Caractéristiques techniques

- Périodicité : **3 ans**
- **12^{ème}** édition
- Mise en librairie : **11 mai 2006**
- Format : **19 X 25,5 cm**
- **129 Auteurs**
- Prix : **37 euros**
- **667 pages**
- Tirage : 9 000 exemplaires

 **Pour les journalistes**, ce document est disponible auprès du Bureau de presse de l'Insee :
Tél : 01.41.17.57.57 - bureau-de-presse@insee.fr

Pour les lecteurs : les articles présentés lors de la conférence de presse et le sommaire de l'ouvrage sont disponibles sur internet :

www.insee.fr - rubrique *Produits et Services*

Ils peuvent obtenir des informations auprès du service *Insee Contact* : Tél. **0 825 889 452** (0,15 €/min) ou insee-contact@insee.fr



CHAPEAUX DES ARTICLES DE L'OUVRAGE

1 - Population, famille

Population

L'évolution démographique de la France depuis 10 ans - Lucile Richet-Mastain

La croissance démographique, légèrement ralentie à partir de 1992, repart à la hausse depuis 1998. Du côté des naissances, l'indice conjoncturel de fécondité des Françaises est à un niveau particulièrement élevé depuis 2000, atteignant 1,92 enfant par femme en 2004. Les mariages diminuent, sauf en 2000 où l'effet « millésime » amène de nombreux couples à se marier. Les pacs, créés en 1999, se développent. La mortalité a diminué depuis dix ans, sauf en 2003, année de la canicule. L'espérance de vie continue de progresser.

Structure et évolution de la population active selon l'âge - Claude Minni

Depuis le début des années soixante, la population active a augmenté avec l'arrivée des générations du « baby boom » et le développement de l'activité féminine. Jusqu'au début des années soixante-dix, les créations d'emplois ont absorbé ces actifs supplémentaires. Puis, les études se sont allongées rapidement et face à la montée du chômage, l'âge de cessation d'activité a été abaissé ; l'activité s'est ainsi concentrée sur les âges intermédiaires jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix. Ensuite, avec le problème du financement des retraites et la baisse annoncée de la population en âge de travailler, c'est le maintien dans l'emploi de « seniors » de plus en plus nombreux qui est devenu un objectif.

Après 2010, la population en âge de travailler diminuera. Mais, l'activité des seniors pourrait progresser pour augmenter les durées de cotisation à la retraite. La baisse du nombre d'actifs interviendrait alors plus tard.

Couples

Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes - Mélanie Vanderschelden

Certaines professions sont nettement plus féminisées que d'autres. Ces disparités d'emplois entre hommes et femmes sont de nature à favoriser l'union de personnes de positions sociales différentes. Elles expliquent d'ailleurs, davantage que les préférences individuelles, la fréquence des couples dans lesquels l'homme a une position plus élevée sur l'échelle sociale que celle de sa conjointe. L'homogamie, ou l'union de deux personnes du même groupe social, est toujours importante et concerne l'ensemble de la population, même si elle est beaucoup plus marquée pour les agriculteurs et les cadres que pour les employés. Le niveau d'études module toutefois l'effet du groupe social sur l'homogamie : contrairement aux ouvriers, les cadres sont d'autant plus homogames qu'ils sont diplômés. Le mariage, le rang de l'union ainsi que l'âge à la mise en couple ont un pouvoir explicatif très faible sur l'homogamie. En revanche, avoir une position sociale semblable à celle de son père prédispose davantage au choix d'un conjoint de même groupe social.

Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale - Sophie Ponthieux & Amandine Schreiber

La répartition des tâches domestiques et familiales entre conjoints peut s'analyser en termes de spécialisation, de pouvoir économique, ou de normes sociales. La participation désormais massive des femmes au marché du travail devrait aller de pair avec une moindre spécialisation des conjoints. Or, même dans les couples où les deux conjoints travaillent à temps complet, la répartition des tâches est loin d'être égalitaire. Dans les couples de salariés, la part des tâches domestiques accomplies par les hommes est toutefois sensible à l'écart entre leur salaire et celui de leur conjointe. Lorsque la femme gagne plus, son conjoint en fait un peu plus. Cela ne suffit pas à combler l'écart de temps passé par les conjoints aux tâches domestiques.



Dix ans de contentieux familiaux - Sonia Lumbroso & Odile Timbart

En 2003, les affaires familiales ont généré 402 000 procédures devant les tribunaux, soit une progression de 13 % en dix ans. 189 000 couples ont introduit une action en divorce ou en séparation de corps, soit 4 % de plus qu'en 1994. 128 000 divorces, majoritairement sur requête conjointe, et 3 000 séparations de corps ont été prononcés. Le divorce organise les relations des ex-époux entre eux et avec leurs enfants, mais des modifications peuvent s'avérer nécessaires au fil du temps. En 2003, 61 000 affaires traitées par les tribunaux ont ainsi porté sur des litiges postérieurs au divorce, dont 80 % concernant les enfants. Le développement des nouvelles formes de vie maritale a par ailleurs généré un nombre croissant de naissances hors mariage : 82 000 affaires relatives aux enfants naturels ont été traitées par les juges, soit deux fois plus qu'en 1994. Enfin, 76 000 procédures ont été introduites, indépendamment d'hypothèses de rupture familiale.

Les détenus et leur famille : des liens presque toujours maintenus mais parfois très distendus - Aline Désesquelles & Annie Kensey

La moitié des détenus ont, dans leur famille proche, au moins une personne qui leur rend visite de façon mensuelle, voire hebdomadaire. Inversement, un détenu sur dix n'a aucun contact avec elle, qu'il s'agisse de visites, de coups de téléphone ou de lettres. Cet isolement n'est pas compensé par des contacts réguliers avec des personnes extérieures au cercle familial proche.

L'âge et l'ancienneté de l'incarcération jouent en défaveur de la préservation de relations régulières. Il en est de même de la présence d'une incapacité sévère. En moyenne, seules deux personnes de la famille proche du détenu lui rendent visite au moins une fois par an. Les relations avec le conjoint et les enfants sont souvent très distendues : la moitié seulement des détenus reçoivent la visite de leur conjoint au moins une fois par mois et un tiers d'entre eux voient leur enfants à ce rythme. L'éloignement géographique du lieu de détention est inversement lié à la fréquence des visites.

Enfants

Âge au premier enfant et niveau d'études. Une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège - Isabelle Robert-Bobée, Michael Rendall, Christine Couet, Trude Lappegard, Marit Røsen & Steve Smallwood

Le profil des âges à la première maternité est très proche en France et en Norvège, exception faite aux très jeunes âges. Parmi les femmes nées dans les années cinquante, les trois quarts y étaient déjà mères à 29 ans et 90 % avaient eu au moins un enfant avant 42 ans. En Angleterre et au Pays de Galles, les femmes ont leurs enfants plus tard. Ce n'est qu'à 32 ans que les trois quarts d'entre elles étaient déjà mères. Devenir mère y est aussi moins fréquent : 84 % contre 90 % pour les deux autres pays.

D'une génération à l'autre, les comportements des Françaises et Norvégiennes se sont rapprochés, les distinguant encore plus nettement des Anglaises et Galloises. Mais des différences demeurent. Si les âges à la première naissance des femmes très diplômées sont particulièrement proches en France et en Norvège, il n'en est pas de même pour celles qui ont fait peu d'études. Par leur fécondité élevée aux jeunes âges, les Norvégiennes peu qualifiées ressemblent plus aux Anglaises et Galloises qu'aux Françaises.

Garder et faire garder son enfant - Nathalie Blanpain

L'arrivée d'un enfant au sein d'un foyer est pour ses parents un événement majeur générateur de changements en termes de rythme de vie et d'organisation, notamment pour assurer sa garde. La moitié des enfants âgés de 4 mois à moins de 2 ans et demi sont gardés à la maison par un des parents qui ne travaille pas ou s'arrête parfois de travailler pour des raisons qui peuvent être affectives mais aussi financières. Les parents peuvent également confier leur enfant. Ils peuvent recourir à une garde soit onéreuse telle qu'assistante maternelle (elles accueillent 17 % des jeunes enfants), crèche (10 %) ou garde à domicile (1 %), soit gratuite (6 % des enfants sont confiés à leurs grands-parents). Le coût et la proximité au domicile du lieu de garde interviennent également dans le choix du mode de garde.



2 - Education, formation

Démocratisation de l'enseignement

Filles et garçons dans le système éducatif depuis 20 ans - Fabienne Rosenwald

En 2004, comme vingt ans auparavant, les parcours scolaires des filles se distinguent de ceux des garçons. Les filles réussissent mieux leurs études, comme dans la plupart des autres pays développés, quel que soit le niveau d'enseignement et quelle que soit la filière ou la discipline considérée. 69 % d'une génération de filles possèdent le baccalauréat contre 55 % pour les garçons. Les filles mènent des études plus longues. Elles sont plus souvent diplômées du supérieur. Les choix d'orientation divergent à chaque étape de la scolarisation : les filles sont sur-représentées dans les filières littéraires du secondaire et du supérieur, dans les filières professionnelles des services, dans les IUFM et dans les écoles paramédicales et sociales. A contrario, les garçons sont majoritairement présents dans les filières scientifiques et industrielles, notamment dans les IUT et les écoles d'ingénieurs. Les résultats scolaires diffèrent ainsi que les choix d'orientations en raison de motivations et de jugements eux-mêmes différents. À niveaux scolaire et social équivalents, ils sont à l'origine de ces disparités persistantes.

Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003 - Sébastien Durier

Durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les taux de scolarisation ont progressé à tous les âges, d'abord dans le secondaire, puis dans l'enseignement supérieur.

L'allongement de la durée des études a été plus marqué pour les filles parce qu'elles choisissent plus fréquemment des formations générales en fin de troisième. Parmi les générations nées avant 1970, les inégalités de durée d'études ont augmenté entre les jeunes qui atteignent les plus hauts niveaux de formation et les jeunes sortant précocement du système scolaire. Pour les générations suivantes, qui ont connu l'essor de la scolarisation dès le secondaire, ces inégalités ont à l'inverse diminué puis se sont stabilisées.

La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent - Marion Selz & Louis-André Vallet

Un aspect important du débat sur la démocratisation de l'enseignement porte sur l'évolution temporelle – réduction, maintien ou accentuation – des écarts d'accès aux diplômes entre individus originaires des différents groupes sociaux. Les deux conclusions suivantes sont valides. D'une part, évaluées sur toute la population, les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale ont diminué entre des générations espacées d'une cinquantaine d'années. D'autre part, en raisonnant sur les seuls diplômés du baccalauréat (ou équivalent), les inégalités d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, en fonction de l'origine sociale, ont augmenté entre les mêmes générations. Le paradoxe n'est qu'apparent.

Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger - Jérôme Fabre & Magda Tomasini

En 2001, 1,8 million d'étudiants poursuivent des études supérieures dans un pays de l'OCDE différent de leur pays d'origine. La France accueille un dixième de ces étudiants. En France, comme au Royaume-Uni, les critères d'attractivité sont d'ordre historique et culturel, tandis qu'ils relèvent davantage de la proximité géographique dans les autres pays européens, aux États-Unis et en Australie.

La part des étudiants étrangers dans les effectifs de l'enseignement supérieur français s'accroît depuis 1998 ; à la rentrée 2003, elle atteint 11 %. Si toutes nationalités confondues, ils étudient à l'université plus que les étudiants français (82 %), leurs orientations diffèrent sensiblement selon les nationalités. Plus de la moitié des étudiants étrangers inscrits dans les universités sont originaires des pays francophones d'Afrique ; 6 % d'entre eux sont chinois. La Chine effectue une véritable percée avec un nombre d'étudiants multiplié par 8 entre 1998 et 2003.

En 2001, 37 500 Français étudient à l'étranger, pour la plupart dans les pays de l'Union européenne, et plus particulièrement les pays frontaliers de la France. Contrairement au mouvement mondial d'accroissement de la mobilité étudiante, le nombre d'étudiants français à l'étranger a diminué entre 1999 et 2001 de 3 %. Trois critères jouent simultanément dans le choix de la destination des étudiants français à l'étranger : la situation géographique, la francophonie et l'offre de formation.



Horizon 2013

Projections d'effectifs d'élèves des premier et second degrés à l'horizon 2013 - Chantal Brutel, Laure Ferrait & Bernadette Hée

Le système éducatif français s'est fortement développé entre 1960 et 1990. La scolarisation en maternelle a vivement progressé. L'accès à l'enseignement secondaire s'est généralisé au cours des années soixante et soixante-dix. Cependant, la scolarisation n'a plus guère progressé depuis la dernière décennie, et la baisse des naissances jusqu'en 1995 s'est traduite par une diminution des effectifs scolaires. Le nombre d'élèves du premier degré s'accroîtrait jusqu'en 2009 pour baisser ensuite. Au total, il augmenterait de 116 000 entre 2003 et 2013. Dans le second degré, les effectifs poursuivraient jusqu'en 2010 le mouvement de baisse amorcé en 1994. Ils augmenteraient ensuite avec l'arrivée des générations nées depuis la reprise des naissances de 1995. Sur l'ensemble de la période 2003-2013, les effectifs du second degré diminueraient ainsi de 73 000 élèves.

Les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2013 - Benoît Leseur

Les effectifs de l'enseignement supérieur diminuent à partir de 1996 après une phase de forte hausse au début des années quatre-vingt dix. Leur croissance reprend au début des années deux mille. L'enseignement supérieur français a changé de visage. Depuis quelques années, les taux d'accès des bacheliers au supérieur se sont stabilisés. L'université n'en a pas profité pleinement contrairement aux filières courtes et aux grandes écoles. À la rentrée 2003, le nombre d'étudiants inscrits a augmenté de 1,9 % dans les quatre principales filières de l'enseignement supérieur que sont les universités, les instituts universitaires de technologie, les sections de techniciens supérieurs et les classes préparatoires aux grandes écoles. Dans les années futures, le facteur démographique sera déterminant. La hausse des inscriptions dans les quatre filières devrait continuer en s'atténuant jusqu'en 2009. Elles diminueraient ensuite jusqu'en 2013. Le nombre d'étudiants dans le premier cycle du supérieur, dépendant étroitement du nombre de bacheliers, serait en baisse. Le succès des 2^e et 3^e cycles se confirmerait alors que les filières sélectives seraient en recul.

Lieux d'éducation

Trajectoires scolaires dans le secondaire entre 1996 et 2002 : des bilans académiques inégaux - Florence Léger

Au début des années deux mille, 68 % des jeunes ont quitté l'enseignement secondaire après avoir poursuivi leurs études jusqu'en fin de second cycle long. À l'opposé, 6 % ont quitté l'école sans niveau de qualification reconnue. Les bilans inégaux entre académies s'expliquent par l'offre de formation mais dépendent aussi du contexte socioéconomique de l'élève qui détermine fortement sa trajectoire et sa carrière scolaire. Les parents souhaitent plus souvent que leurs enfants suivent une formation professionnelle en fin de troisième dans les académies du Nord de la Loire – à l'exception de la Bretagne et de l'Île-de-France –, où les familles d'ouvriers et d'employés sont majoritaires. À l'inverse, les familles qui préfèrent une orientation dans un second cycle général ou technologique sont plus souvent aisées et globalement localisées au Sud de la Loire. Les conseils de classes acceptent cependant plus souvent les souhaits en faveur d'une formation professionnelle qu'une autre.

Typologie des collèges publics - Michèle Thauvel-Richard & Fanny Thomas

Les collèges publics en France sont fortement marqués par les caractéristiques socio-démographiques et scolaires de leurs élèves, leur environnement plus ou moins urbain et les formations qu'ils proposent. Ces facteurs de différenciation sont à la base de la construction d'une typologie des collèges en cinq groupes : collèges « urbains favorisés », « urbains défavorisés », « petits » collèges, collèges « mixtes socialement, plutôt défavorisés » et « mixtes socialement, plutôt favorisés ». Cette classification révèle également des profils d'académies divergents. Les académies de Lille et des DOM, ou encore celles de Paris et Versailles, présentent des similitudes tout en s'écartant des autres. De plus, au sein d'une même académie, il peut également exister des différences entre les départements.



Réussite scolaire et famille

Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants - Michel Duée

La réussite au baccalauréat est sensiblement plus faible pour les enfants dont le père a connu une période de chômage de longue durée. L'écart de taux de réussite est de 20 points. Une partie de cet écart est due au fait que le chômage concerne surtout des pères peu diplômés, moins à même d'aider leurs enfants dans leur scolarité. Mais le chômage des parents a aussi un effet qui lui est propre : il diminue de 12 points la probabilité d'obtention du baccalauréat.

Une chambre à soi : un atout dans la scolarité ? - Marie Gouyon

Trois quarts des enfants scolarisés du cours préparatoire à la terminale ont une chambre à eux. Ils ont plus souvent leur propre chambre lorsqu'ils vivent en province et lorsque leurs parents sont nés en France. Ils doivent la partager d'autant plus souvent qu'ils sont jeunes ou cohabitent avec un enfant de même sexe.

Quatre adolescents sur cinq font leurs devoirs dans leur chambre lorsqu'elle est à eux seuls, et un peu plus de la moitié quand ils la partagent. Les plus âgés et ceux qui évoluent dans une famille nombreuse y recherchent le calme pour travailler. Les enfants de cadres, plus nombreux à avoir une chambre à soi, sont aussi ceux qui y font le plus couramment leurs devoirs.

Disposer de sa propre chambre apparaît associé à la réussite scolaire, soit parce que sont ainsi créées les conditions propices au travail, soit parce qu'attribuer une chambre individuelle témoigne d'un fort intérêt des parents pour les études de leurs enfants.

Insertion sur le marché du travail

Mixité des professions et démocratisation scolaire - Thomas Coupié & Dominique Epiphane

La ségrégation professionnelle, encore très forte aujourd'hui en France, est souvent expliquée comme une conséquence directe des itinéraires scolaires, fortement différenciés, suivis par les garçons et les filles. Or, cette ségrégation est imputable pour près de la moitié au marché du travail. La massification scolaire et la progression des jeunes filles dans l'enseignement supérieur n'ont pas bouleversé la donne. Au contraire, les récentes évolutions en matière de mixité professionnelle en France sont essentiellement dues au marché du travail.

Durée des études, trajectoire scolaire et insertion sur le marché du travail - Pierre Biscourp

Si une scolarité longue reste un facteur favorable à une insertion professionnelle plus rapide et de meilleure qualité, elle ne garantit pas pour autant un recrutement à un niveau de qualification donné. En outre, parmi les jeunes ayant investi dans une trajectoire scolaire longue, la part de ceux qui acceptent un premier emploi d'un niveau hiérarchique faible au regard de leur formation, augmente sensiblement entre les générations nées dans les années soixante et dans les années soixante-dix.

Compétences

VAE : une nouvelle voie d'accès aux diplômes en cours de vie professionnelle - Chantal Labruyère

Instauré par la loi du 17 janvier 2002, le droit à la validation des acquis d'expérience (VAE) en vue de l'acquisition d'un diplôme s'est traduit par la mise en place de dispositifs concrets d'accueil, d'information et d'accompagnement des candidats au sein de tous les ministères concernés. Les demandes d'information, pourtant nombreuses, débouchent encore rarement sur un dépôt de candidature.

Les diplômes de l'Éducation nationale restent les plus recherchés, surtout au niveau BTS. Viennent ensuite les bacs et brevets professionnels, et enfin, les CAP. D'autres diplômes, comme ceux de la Jeunesse et Sports, des Affaires sociales ou du ministère de l'Emploi, suscitent cependant un flux grandissant de demandes.

Parmi les bénéficiaires de la VAE, les femmes et les chômeurs sont surreprésentés. Ce dispositif est en train de s'affirmer comme une alternative à la formation continue dans certaines spécialités, comme le CAP petite enfance, le diplôme d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ou le titre d'assistante de vie.



Les compétences à l'écrit, en calcul et en compréhension orale selon l'âge - Sandrine Micheaux & Fabrice Murat

En France, 12 % de la population se trouvent dans une situation préoccupante face à l'écrit, du fait de fortes difficultés dans les domaines fondamentaux que sont la lecture de mots, la compréhension de textes simples, l'écriture. Ce taux varie fortement selon l'âge, de 7 % pour les 18-29 ans à 22 % pour les 60-65 ans. En calcul et en compréhension orale, les plus jeunes obtiennent aussi de meilleurs résultats que leurs aînés. Ces écarts tiennent en grande partie à l'allongement des études dont ont bénéficié les jeunes générations, mais ils peuvent aussi provenir d'une perte de compétences au cours de la vie, en particulier par manque de pratique.

3 - Emploi

Emplois

Emploi et chômage en Europe - Christel Colin

Les situations du marché du travail dans les différents pays de l'Union européenne sont encore largement diversifiées. Des groupes de pays se distinguent, des pays du Nord de l'Europe aux taux d'emploi élevés à tous les âges de la vie, aux pays entrants à fort chômage. Leurs histoires institutionnelles et économiques diverses expliquent l'importance des disparités. Des préoccupations communes aux États émergent cependant : accroître le taux d'emploi global des personnes de 15 à 64 ans, et particulièrement celui des femmes et des seniors. Ces politiques impulsent une convergence, avec des résultats encore mitigés, notamment en ce qui concerne l'emploi des seniors. Au sein de l'Europe, la France se trouve en général en position médiane ; elle s'en écarte toutefois par de faibles taux d'emploi des jeunes et des seniors et un développement du travail à temps partiel plus marqué que dans la plupart des pays européens.

Le contenu en emplois de la croissance française - Fabien Toutlemonde

L'enrichissement de la croissance en emplois en Europe depuis 2000 contraste avec la « reprise sans emploi » observée aux États-Unis de 2002 à 2004. La France se situe à mi-chemin entre ces deux extrêmes. En dépit de la persistance du chômage, la croissance n'est pas devenue particulièrement « pauvre en emplois ». Néanmoins, le ralentissement de la productivité par tête, caractéristique des années quatre-vingt-dix, se serait interrompu depuis 2000 sous l'influence de plusieurs facteurs. Les créations d'emplois dues aux allègements de cotisations sociales sont désormais engrangées et la durée du travail s'est stabilisée avec la fin du passage aux 35 heures et de la progression du temps partiel. Le raffermissement de la productivité horaire est notamment sensible dans les services marchands. Ces mêmes éléments suggèrent que le raffermissement de la productivité du travail en France depuis 2000 pourrait être un phénomène pour partie durable.

Les femmes et les métiers : 20 ans d'évolutions contrastées - Monique Meron, Mahrez Okba & Xavier Viney

La présence des femmes sur le marché du travail continue d'augmenter et se rapproche de celle des hommes. Les différences de répartition des hommes et des femmes selon les métiers ont toutefois tendance à se maintenir, malgré les importantes transformations de l'emploi. D'une part, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les métiers de service à la personne, et dans des emplois peu qualifiés, parfois précaires, souvent à temps partiel, qui se développent rapidement ; d'autre part, avec des niveaux de formation devenus équivalents ou supérieurs à ceux des hommes, elles investissent largement certains métiers qualifiés en expansion. La répartition des emplois des plus jeunes et des plus diplômés fait apparaître de moindres différences selon les sexes en 2002 que vingt ans plus tôt, à l'inverse de celles des plus âgés et des moins diplômés. La concentration des femmes dans certaines professions demeure très forte, et, globalement, la ségrégation des emplois féminins et masculins selon les métiers ne s'estompe pas.



L'emploi public en région - Annie Brenot-Ouldali

Au sud d'une diagonale allant des Pays de la Loire à Rhône-Alpes, les régions sont plutôt mieux pourvues en agents territoriaux, sauf cas particuliers situés au nord tels que l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais ou la Haute-Normandie. À l'inverse, la fonction publique hospitalière est beaucoup moins présente au sud qu'au nord. La localisation des agents de l'État, pour sa part, s'inscrit dans une ligne nord-est/sud-ouest qui correspond aux régions où la densité de population est la plus faible.

L'emploi public occupe une place particulièrement importante dans les régions dont le dynamisme démographique ou économique est faible. Le poids des emplois aidés dans l'emploi public est le plus fort dans les régions les plus touchées par le chômage.

Les cadres de la fonction publique, enseignants compris, sont plutôt localisés en Île-de-France et à l'est du pays. Hors enseignants, la répartition des cadres sur le territoire est plus régulière. Elle demeure plus élevée en Île-de-France, Alsace et Rhône-Alpes.

Les emplois de courte durée dans les entreprises - Marie Leclair & Sébastien Roux

En 2000, 19 % des heures rémunérées sont versées dans le secteur privé à des salariés occupant un emploi de courte durée, c'est-à-dire un emploi de durée inférieure à un an. Les salariés jeunes, non qualifiés ou à temps partiel occupent plus souvent ce type d'emplois. Outre le secteur de l'intérim, les secteurs des services utilisent ce mode de gestion de la main-d'œuvre plus souvent que les secteurs de l'industrie. À secteurs et structures par âge, sexe, qualification et types d'emploi identiques, la proportion d'emplois de courte durée est plus élevée dans les entreprises de moins de 50 salariés. Entre 1994 et 2000, le niveau d'emploi de courte durée a peu varié : sa diminution observée dans presque tous les secteurs a été compensée par sa forte augmentation dans celui de l'intérim.

La multiactivité dans le secteur marchand en 2003 - Anne Skalitz

En 2003, 700 000 salariés ont travaillé simultanément dans plusieurs entreprises du secteur marchand pendant au moins un mois. Cette multiactivité correspond généralement à une situation permanente. En effet, ces salariés multiactifs ont occupé au moins deux emplois pendant en moyenne 200 jours. Souvent à temps non complet, ils ont exercé le plus souvent leur emploi principal dans les services aux entreprises ou aux particuliers, et ont été, à condition d'emploi équivalente, mieux rémunérés que les salariés monoactifs.

Quelle carrière professionnelle pour les salariés non qualifiés ? - Philippe Alonzo & Olivier Chardon

Les voies pour construire une carrière professionnelle sont loin d'être toutes tracées pour ceux qui occupent un emploi non qualifié. Les promotions, plutôt rares, passent de plus en plus par un changement d'employeur et les épisodes de chômage sont fréquents. Ce manque de visibilité professionnelle conforte les travaux sociologiques récents qui soulignent le manque de perspectives ressenties par ces salariés malgré des opportunités réelles d'évolution pour les jeunes diplômés et pour les hommes.

Les salariés qui restent dans leur entreprise demeurent de plus en plus souvent sur leur poste non qualifié. Les femmes peu diplômées et les salariés âgés sont plus exposés à ce maintien durable sur des emplois relativement stables, mais offrant très peu de perspectives. C'est notamment le cas des assistantes maternelles, des agents de services ou des ouvriers de l'entretien.

Recrutements et départs des entreprises des salariés âgés de plus de 50 ans - Frédéric Lainé & Pierre Marioni

Les seniors sont nettement moins mobiles que leurs cadets. Même hors cessations définitives d'activité, leurs départs des entreprises sont plus nombreux que leurs recrutements. Si les embauches de seniors sont très sensibles à la conjoncture économique comme pour les autres classes d'âge, ils profitent cependant d'une façon moins massive et plus tardive d'une conjoncture économique favorable. Ils sont aussi plus fréquemment recrutés que les 30-49 ans sous contrat à durée déterminée.

Les seniors quittent par ailleurs rarement leur entreprise pour un autre emploi, mais plutôt pour le chômage ou l'inactivité. Les 55 ans ou plus sont davantage exposés aux licenciements économiques et individuels que l'ensemble des salariés.



En rupture avec les deux décennies précédentes, les pouvoirs publics ont mis en œuvre diverses mesures destinées à faire participer davantage les seniors à l'activité. Pour l'instant, l'impact de ces politiques semble encore réduit : les taux d'emploi des seniors ont cessé de diminuer, mais demeurent à des niveaux très bas.

Premiers emplois

L'accès des jeunes à l'emploi - Claude Minni & Yannick Fondeur

Le chômage persistant depuis le milieu des années soixante-dix s'est traduit par des difficultés d'accès à l'emploi. Les jeunes sont les premiers concernés et leur insertion est devenue plus lente et chaotique. Dans les premières années suivant la fin de leurs études, ils sont plus souvent au chômage que les actifs ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. Par contre, après dix ans, leur taux d'emploi rejoint celui des générations plus anciennes. Lorsque les jeunes ont un emploi, celui-ci est plus souvent temporaire ou déclassé, et, à diplôme égal, les salaires sont inférieurs à ceux des actifs plus anciens. Ils terminent pourtant leurs études de plus en plus diplômés, du moins jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix. Malgré les différentes mesures de politique de l'emploi prises par les pouvoirs publics, ils subissent davantage les fluctuations de la conjoncture. Les jeunes sont aussi des vecteurs de diffusion privilégiés des nouvelles normes d'emploi plus flexibles, qui progressent dans l'emploi via les flux d'embauches.

L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles - Alberto Lopez & Gwenaëlle Thomas

Les difficultés d'insertion professionnelle sont plus importantes pour les jeunes dont le père est ouvrier que pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ces différences tiennent en grande partie au niveau de diplôme atteint. Cependant, à diplôme équivalent, l'origine sociale a peu d'effet sur la participation à l'emploi. Lorsqu'ils sortent de l'enseignement supérieur, les enfants d'ouvriers, même s'ils accèdent à des salaires plus faibles en moyenne, ne sont pas plus confrontés au chômage que les enfants de cadres.

Les origines nationales induisent un clivage important. Même à diplôme équivalent et avec une profession du père comparable, les jeunes issus de l'immigration maghrébine ont un risque bien plus élevé de rester à l'écart de l'emploi que les jeunes d'origine européenne. Certains événements du passé familial semblent influencer aussi sur les difficultés d'insertion.

Le déclassement des jeunes sur le marché du travail - Jean-François Giret, Emmanuelle Nauze-Fichet & Magda Tomasini

Les nouvelles générations d'actifs sont beaucoup plus diplômées qu'il y a trente ans, mais l'augmentation de l'emploi qualifié n'a pas été aussi forte que celle de l'offre de diplômés. Dans le contexte d'un chômage massif persistant, certains jeunes diplômés sont ainsi amenés à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés plutôt que de n'avoir aucun emploi. Ce décalage entre formation initiale et emploi, appréhendé ici en terme de déclassement, qu'il soit perçu par les jeunes ou mesuré statistiquement, touche environ un jeune sur quatre trois ans après la fin des études. Le déclassement n'épargne pas les plus diplômés même si ces derniers y sont généralement moins sensibles. Cette situation est également source d'insatisfaction sur le marché du travail et conduit les jeunes déclassés à quitter plus fréquemment leur employeur.

Des premiers emplois diversifiés selon les régions, mais des trajectoires professionnelles proches - Claire Warzée

L'insertion professionnelle des jeunes débutants en 1999 ne se fait pas dans les mêmes secteurs ni selon les mêmes modalités d'une région à l'autre. Aux régions du Nord de la France, où l'industrie a recours à de nombreux jeunes par le biais de l'intérim, s'opposent les régions du Sud, tournées plus massivement vers le commerce et les services aux particuliers. En Île-de-France, les débutants, fortement embauchés dans les services aux entreprises, bénéficient de conditions d'emploi plus favorables qu'ailleurs. Ces disparités géographiques s'atténuent ensuite au cours de l'avancement de la carrière : au cours des trois années suivant leur embauche, la stabilité des parcours professionnels des jeunes diffère peu selon la région de résidence.



Accompagnement des personnes en difficultés

L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi : de l'accès aux prestations aux sorties du chômage vers l'emploi - Stéphane Jugnot, Éric Renard & Thara Traversier

Le projet d'action personnalisé est entré en application en juillet 2001. Il met l'accent sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi et sur la prévention du chômage de longue durée. Un entretien initial permet d'orienter le demandeur d'emploi vers un niveau de service donnant droit à une gamme de prestations diversifiées. L'orientation est différenciée selon le profil des chômeurs. Ainsi, les anciens cadres et agents de maîtrise sont plus souvent orientés vers un niveau de service leur laissant une plus grande autonomie. C'est le contraire pour les demandeurs d'emploi plus éloignés du marché du travail comme ceux qui touchent le RMI ou les allocations du régime de solidarité. Un tiers des demandeurs d'emploi bénéficie au moins d'une prestation, dans la moitié des cas en participant à un atelier.

Conditions de vie et accès à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux - Anne Pla

Au 1^{er} trimestre 2003, une enquête a été menée auprès de 5 000 personnes qui bénéficiaient en décembre 2001 du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation d'adulte handicapé (AAH). Après un peu plus d'un an, la proportion de ceux ayant un emploi – y compris les personnes en situation d'intéressement – double pour le RMI, l'ASS et l'API, mais reste stable pour les bénéficiaires de l'AAH. Les emplois exercés au 1^{er} trimestre 2003 sont le plus souvent temporaires, à temps partiel ou aidés par l'État. Les personnes sont très fréquemment locataires de leur logement, avec une prédominance de l'habitat social. Résidant plus souvent que l'ensemble de la population dans des logements surpeuplés, elles se plaignent moins de l'exiguïté que de problèmes de chauffage et de vétusté. En dehors des bénéficiaires de l'AAH, ce sont ceux du RMI qui sont les plus nombreux à déclarer des problèmes de santé. Ce sont aussi ces derniers et les allocataires de l'ASS qui vivent le plus difficilement leur statut d'allocataire d'un minimum social.

Mobilité sociale

En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué - Stéphanie Dupays

En 2003, un homme âgé de 40 à 59 ans sur trois a une position sociale identique à celle de son père au même âge. Ce chiffre cache des situations très variées selon les groupes sociaux : 9 agriculteurs sur 10 ont la même position sociale que leur père, contre 2 cadres sur 10. Au cours des 25 dernières années, l'évolution de la structure sociale a favorisé la mobilité. En 2003, 40 % de la mobilité est ainsi due aux changements structurels de l'économie. La mobilité nette des transformations du marché du travail diminue toutefois entre 1977 et 2003. L'inégalité d'accès aux statuts supérieurs a augmenté.

La mobilité professionnelle des ouvriers et employés immigrés - Fanny Mikol & Chloé Tavan

Entre 1990 et 1999, parmi les employés et ouvriers, les chances de promotion des immigrés sont plus faibles que celles des non-immigrés. Pour les femmes, ces chances sont moindres quel que soit l'emploi occupé ; pour les hommes, la différence n'est perceptible que chez les employés non qualifiés et les ouvriers qualifiés. Parmi les ouvriers non qualifiés, les hommes immigrés ont même plus de chances d'être promus. Un immigré ouvrier ou employé qualifié sur quatre a subi un recul professionnel. Le pays d'origine n'a pas d'influence sur les chances de promotion des immigrés, mais l'arrivée en France avant l'âge de dix ans favorise la promotion. Enfin, les employés et ouvriers immigrés, notamment ceux originaires de Turquie, d'Asie ou de Tunisie, se mettent plus souvent à leur compte que les non-immigrés. Ils privilégient alors les secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie-restauration.



4 - Conditions de travail et relations professionnelles

Durée du travail

Comparaisons internationales de durée du travail pour sept pays en 2004 : la place de la France - Mireille Bruyère, Odile Chagny, Valérie Ulrich & Serge Zilberman

La France a été comparée à six autres pays présentant une grande variété de régimes de durée du travail : Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et États-Unis. La durée légale hebdomadaire du travail des salariés à temps complet est inférieure aux durées légales ou conventionnelles des autres pays. Leur durée hebdomadaire habituelle déclarée est également plus faible que dans la plupart des autres pays. En revanche, la France se situe dans une position intermédiaire en considérant les durées hebdomadaires habituelles de l'ensemble des salariés à temps complet et à temps partiel. C'est aussi le cas pour la durée annuelle effective, qui tient compte des divers types de congés, des absences et des heures supplémentaires.

Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales - Laurent Lesnard

La journée de travail classique (9h-17h) ne représente en 1999 qu'une petite majorité des journées travaillées. Depuis 15 ans, trois autres formes d'horaires se développent : les horaires décalés, les longues journées de travail et les horaires émiettés. Ces horaires atypiques vont souvent de pair avec une situation sociale désavantagée. Les salariés qui disposent d'une marge de liberté préfèrent nettement les horaires standard : les horaires atypiques sont par conséquent le plus souvent subis.

Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple - Laurent Lesnard

En 2002, au sein de 6,8 millions de ménages, les deux conjoints travaillent. Pour eux, la question de la synchronie conjugale, c'est-à-dire du degré de simultanéité des horaires de travail des conjoints, devient de plus en plus centrale. En 1999, moins d'une journée de travail sur deux est concordante. La désynchronisation a augmenté de 20 % depuis le milieu des années 1980 et touche principalement les couples en bas de l'espace social : les inégalités individuelles se trouvent redoublées au niveau des couples. Le décalage des temps professionnels est le plus souvent subi.

Conditions de travail

L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003 - Thomas Coutrot, Marie-Christine Flourey, Nicole Guignon, Sylvie Hamon-Cholet, Dominique Waltisperger, Dr Bernard Arnaudo, Dr Isabelle Magaud-Camus & Dr Nicolas Sandret

Les salariés sont davantage exposés en 2003 qu'en 1994 à la plupart des risques et pénibilités du travail. Certes, les longues journées de travail sont devenues plus rares et le travail répétitif est moins répandu. Mais les contraintes organisationnelles se sont accrues, les pénibilités physiques également. L'exposition à des agents biologiques est restée stable, mais l'exposition aux produits chimiques a progressé. Dans l'ensemble, les risques et pénibilités ont davantage augmenté pour les ouvriers et les employés que pour les cadres et les professions intermédiaires. Ils ont aussi davantage augmenté dans la construction et l'agriculture que dans l'industrie et les services.

Âge et conditions de travail dans les établissements de santé - Romuald Le Lan & Aurélie Dumas

Les conditions de travail des actifs des établissements de santé paraissent assez différentes et plus contrastées que celles des autres salariés. Leur perception dépend en partie de l'âge. Le personnel plus âgé déclare être moins exposé à la pénibilité ou aux risques physiques et, dans une moindre mesure, à une charge mentale (risques de sanction, pression du travail). L'autonomie perçue n'est, elle, pas directement liée à l'âge. Celui-ci intervient également peu dans l'évaluation du collectif de travail, alors que l'environnement matériel de travail (locaux mal adaptés, moyens matériels insuffisants) est moins apprécié par les 30-39 ans. Le lien entre l'âge et les conditions de travail perçues est souvent plus marqué chez les infirmières, en partie parce que les infirmières cadres, plus âgées, se distinguent parfois dans leurs appréciations. De façon générale, les différences de déclaration selon l'âge dépendent également de la profession et du service d'affectation. Compte tenu de la pénibilité physique et morale déclarée dans ce secteur, les conséquences du vieillissement de la main-d'œuvre sont susceptibles de s'y poser avec une acuité particulière.



Relations professionnelles

La transformation du paysage syndical depuis 1945 - Thomas Amossé & Maria-Teresa Pignoni

En soixante ans, le taux de syndicalisation a été divisé par quatre en France. Dans le même temps, la présence institutionnelle des organisations syndicales de salariés s'est renforcée : en 2004, plus de la moitié des salariés déclarent qu'un syndicat est présent dans leur entreprise ou leur administration, et la plupart des organismes de protection sociale sont gérés de façon paritaire. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le recul des effectifs syndiqués semble toutefois endigué. La dernière décennie est principalement marquée par la poursuite des implantations syndicales et par une reconfiguration des rapports entre organisations. La présence syndicale et la syndicalisation sont beaucoup plus fortes dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans certains secteurs, ainsi que dans les établissements de moins de 50 salariés – qui emploient près de la moitié des salariés du privé –, l'absence de représentants syndicaux est la règle. Dans le public comme dans le privé, le développement de la flexibilité constitue un frein à la syndicalisation.

5 - Revenus et patrimoine

Salaires

Les salaires du secteur privé en France, de 1994 à 2004 - Michel Amar

Entre 1994 et 2004, les salaires réels ont augmenté en moyenne de 0,7 % par an, comme durant la décennie précédente. Avec un chômage élevé, ils ont stagné en début et fin de période. Mais ils ont crû plus sensiblement durant la période 1996-2001, malgré la modération salariale qui a accompagné la mise en œuvre des 35 heures. Cette croissance a été soutenue tout au long de la période par une hausse sensible du Smic.

Le salaire moyen des ouvriers à temps complet et, dans une moindre mesure, celui des cadres, évolue plus favorablement que celui des autres catégories socioprofessionnelles. L'écart de salaire entre hommes et femmes se réduit lentement mais régulièrement. C'est souvent dans les secteurs d'activité où les réductions d'effectifs s'accompagnent d'une montée en qualification de l'emploi, notamment dans l'industrie, que la hausse moyenne des salaires est la plus forte. À l'opposé, dans le tertiaire, secteur créateur d'emplois, elle est plus modérée.

Les salaires et le coût du travail dans l'Union européenne et les pays candidats - Vincent Marcus

En 2003, le salaire brut annuel moyen d'un travailleur à temps complet de l'industrie ou des services s'élève à 40 375 euros en Allemagne ; en Lituanie, il est dix fois moindre (4 195 euros).

Derrière l'unité politique de l'Union européenne à 25, des différences sensibles subsistent en matière économique entre les pays ayant adhéré à l'Union en mai 2004 et les pays membres de l'ex-Union européenne à 15. Pour autant, dès le milieu des années quatre-vingt-dix, au sortir de la première phase de transition entre économie planifiée et économie de marché, une dynamique de rattrapage significative s'est enclenchée. La convergence des modèles de protection sociale, quant à elle, demeure plus incertaine.

Les gains inégaux du retour à l'emploi - Yannick L'Horty & Jean-François Ouvrard

Les emplois proposés aux bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ne garantissent pas toujours une différence de gain avec les revenus d'assistance, notamment lorsqu'ils sont à temps partiel, faiblement rémunérés ou instables. Le RMI diminue en effet d'un euro pour chaque euro perçu et la dégressivité des transferts sociaux destinés aux plus défavorisés est forte. Plusieurs mesures ont été prises pour remédier à cette situation : modification de l'intéressement à la sortie du RMI, Prime pour l'Emploi, réforme des transferts sociaux. Le retour à l'emploi a pu ainsi être favorisé, mais l'amputation des gains monétaires demeure élevée, notamment du fait des transferts sociaux locaux ou extra-légaux. Pour autant, le surplus immédiat de rémunération n'est pas nécessairement le plus déterminant dans la décision d'accepter ou non un emploi. Les gains ultérieurs, liés aux perspectives d'ascension professionnelle ouvertes par l'acceptation d'un emploi, doivent également être pris en compte.

Ces perspectives sont très variables selon le genre, l'âge ou le niveau de diplôme, et les gains du retour à l'emploi s'avèrent inégaux.



Niveau de vie et patrimoine

Les évolutions de niveau de vie entre 1970 et 2002 - Pascal Chevalier, Olivier Guillemin, Aude Lapinte & Jean-Paul Lorgnet

Entre 1970 et 2002, le niveau de vie moyen des individus est passé de 10 050 à 17 100 euros constants par an, soit une augmentation de 70 %. Dans les années soixante-dix, la forte augmentation du niveau de vie a beaucoup bénéficié aux ménages de retraités. Par la suite, le niveau de vie progresse surtout à la fin des années quatre-vingt-dix, avec la reprise économique. Après un premier essoufflement en 2002, l'année 2003 marque une stagnation du niveau de vie. Sur l'ensemble de la période, les personnes âgées ont été les principales bénéficiaires de cette croissance du niveau de vie. En 2002, une personne sur dix dispose d'un niveau de vie inférieur à 710 euros par mois. À l'opposé, une personne sur dix vit avec un niveau de vie supérieur à 2 250 euros par mois. Afin d'illustrer ces données statistiques, il est intéressant de considérer comment se positionne une personne rémunérée au Smic par rapport à l'échelle des niveaux de vie. Avec ou sans enfants, les couples ne percevant qu'un seul Smic font partie des 10 % les plus modestes de la population.

Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004 - Marie Cordier, Cédric Houdré & Catherine Rougerie

Le revenu, la catégorie sociale, la localisation géographique, l'âge ainsi que les héritages ou donations reçus sont des facteurs discriminants dans la constitution des patrimoines bruts des ménages. Cependant, ces facteurs ne rendent compte que pour moitié environ de la dispersion de ces patrimoines. Entre 1992 et 2004, la plupart des indicateurs indiquent une stabilité des inégalités sur l'ensemble de la population. Cette situation recouvre toutefois des évolutions contrastées. Les inégalités sont stables parmi les ménages propriétaires de leur résidence principale et parmi les plus de 60 ans. Elles ont progressé parmi les ménages âgés de 30 à 50 ans, ainsi que parmi les ménages à revenus modestes. En comparaison du reste de la population, le patrimoine brut des jeunes est moindre en 2004 qu'il y a 12 ans, tandis que celui des plus de 50 ans a augmenté.

6 - Logement

Logement

Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages - Alain Jacquot

Le parc de logement a doublé en 50 ans, en réponse à une situation très dégradée au sortir de la deuxième guerre mondiale. L'effort de construction a porté d'abord sur des immeubles collectifs jusqu'au milieu des années soixante-dix, puis davantage sur les maisons individuelles. Le logement « moyen » comporte aujourd'hui quatre pièces d'habitation. L'amélioration continue des conditions de logement, y compris du confort sanitaire, est le résultat d'un effort de construction et de rénovation impulsé et aidé par les pouvoirs publics. Il reste cependant encore des personnes mal logées. Des jeunes ménages en milieu urbain souffrent du manque d'espace. Quelques ménages âgés en milieu rural ne disposent toujours pas du confort sanitaire minimum.

Vingt ans de dépenses de logement - Claire Plateau

Le logement est devenu le premier poste du budget des ménages, loin devant l'alimentation. Au début des années quatre-vingt, ces deux dépenses représentaient respectivement 14 % et 15 % de leur budget ; en 2004, le logement en représente 21 % et l'alimentation 12 %. Cette hausse vient de l'augmentation des prix mais aussi de l'amélioration de la qualité des logements.

Les dépenses de logement ont augmenté de 5,2 % par an en moyenne sur vingt ans. Cette forte croissance est due largement aux loyers, alors que les dépenses d'énergie et, dans une moindre mesure, les charges l'ont modérée.

En 2004, les loyers absorbent les trois quarts des dépenses courantes de logement. L'énergie ne compte plus que pour 16 %, soit deux fois moins que vingt ans plus tôt. Le poids des charges est resté stable autour de 10 %. L'État et les collectivités locales financent une part croissante des dépenses courantes. Les aides personnelles versées aux locataires sont passées de 11 % des dépenses en moyenne en 1984 à 16 % en 2004 et sont centrées sur les ménages les plus modestes.



Depuis 2003, la hausse des dépenses de logement est vive, portée par les loyers. Les hausses des prix de l'énergie, qui avaient eu globalement un rôle modérateur ces vingt dernières années, l'ont encore renforcée en 2005.

Vingt ans de dépenses publiques de logement - Frédéric Gilli

En 2002, la dépense publique en faveur du logement atteint 25 milliards d'euros, dans la lignée des années précédentes. Elle représente environ 8 % de la dépense totale en logement, investissements, financement et loyers compris. Les aides personnelles (Aides Personnelles au Logement et Allocations Logement) ont fortement augmenté depuis 1977, mais se sont récemment stabilisées. Les dépenses les plus dynamiques sont aujourd'hui liées aux exonérations fiscales – TVA à taux réduit, loi Robien, etc. Les mesures favorisant l'accession à la propriété restent, elles, globalement stables, les causes de la baisse de l'accession semblant plus structurelles. En parallèle, le logement social est de plus en plus le recours, même imparfait, des jeunes et des plus pauvres.

Mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle des jeunes - Christine Couet

Au cours de la période 1990-1999, la majorité des jeunes âgés de 19 ans à 24 ans en 1999 a changé de résidence. Plus de la moitié des déplacements se sont produits à l'intérieur du même département, le plus souvent vers une autre commune.

Un quart de ces jeunes migrants ont suivi leurs familles. Les autres ont pris leur indépendance pour poursuivre des études dans un centre urbain plus important, pour vivre en couple ou encore pour obtenir une première embauche. L'environnement familial et culturel du jeune conditionne en partie les modalités de son départ.

Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles - Thierry Debrand & Claude Taffin

La mobilité résidentielle des ménages est fonction de l'âge, du niveau de formation, du type de famille, du statut professionnel et des caractéristiques du logement. Ainsi, le nombre des déménagements diminue avec l'âge. La mobilité de courte distance est plutôt liée aux modifications de la structure familiale alors que la mobilité de longue distance est plus souvent associée à des changements professionnels.

Le taux de mobilité augmente avec la taille des unités urbaines et il est supérieur à la moyenne pour les ménages qui habitent en Zones urbaines sensibles.

Changer de logement dans le même environnement - Christelle Minodier

Les parcours résidentiels sont en grande partie rythmés par les événements familiaux et dans une moindre mesure par les changements d'ordre professionnel. Les mobilités sont pour la plupart de très courte distance et un ménage mobile sur deux déménage à moins de 5 kilomètres de son ancien logement. Les plus longues distances sont associées à des mutations professionnelles. Dans ce cas, ce sont bien les motifs professionnels qui justifient le déménagement alors que, dans la plupart des autres cas, c'est l'amélioration des conditions de logement qui est fréquemment invoquée par les ménages. Pour autant, une fraction non négligeable de ménages sont devenus locataires alors qu'ils étaient propriétaires et/ou ont quitté une maison pour un appartement. La mobilité est dans ces cas plus subie que voulue.

Trajectoires résidentielles des personnes âgées - Virginie Christel

Bien que moins mobiles que les personnes plus jeunes, les seniors, et en particulier les franciliens, sont relativement nombreux à changer de région au moment de la retraite. Les mobilités se font ensuite plus rares et sont généralement de courte distance ; les personnes âgées se tournent alors davantage vers les logements en location de plus petite taille, situés en ville.

En 1999, la plupart des personnes âgées occupent un logement indépendant ; elles vivent souvent seules après 80 ans, le recours aux structures d'hébergement collectif ne survenant qu'à un âge avancé. Au-delà de 85 ans, la vie en collectivité est de plus en plus répandue, au détriment de l'hébergement par les proches.



7 - Santé et protection sociale

Santé et travail

Une mauvaise santé augmente fortement les risques de perte d'emploi - Florence Jusot, Myriam Khlaf, Thierry Rochereau & Catherine Sermet

Un actif ayant un emploi a beaucoup plus de risques de devenir inactif ou chômeur s'il déclare souffrir de problèmes de santé. Les maladies graves et les maladies incapacitantes entraînent des passages plus fréquents de l'emploi vers l'inactivité, mais sont peu associées aux transitions vers le chômage. Au bout de quatre ans, les personnes souffrant d'une maladie incapacitante ont 1,5 fois plus de risque d'être inactives et ce risque est multiplié par 4 pour les personnes souffrant d'une maladie prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Les personnes se considérant en mauvais état de santé général ont en revanche un risque plus élevé de devenir chômeur. Au bout de quatre ans, le risque d'être chômeur est deux fois plus élevé pour les personnes qui se considèrent en mauvaise santé.

La santé au travail des salariés de plus de 50 ans - Anne-Françoise Molinié

Les salariés quinquagénaires déclarent souvent des troubles de santé qui sont plus fréquents, et ne coïncident que partiellement avec les pathologies diagnostiquées par les médecins du travail. Ces troubles sont en partie induits par l'histoire de travail, mais ils ont pu aussi infléchir les itinéraires professionnels. Leur caractère plus ou moins « gênant » dépend bien sûr de la nature des problèmes et de leur gravité, mais aussi des caractéristiques du travail lui-même. Quand il devient difficile de travailler avec des problèmes de santé, les médecins du travail ont souvent à intervenir, mais les solutions reposant sur des aménagements de poste, des réaffectations sont limitées. Avec notamment la limitation des préretraites et les conditions plus restrictives d'indemnisation du chômage, les possibilités de sortir prématurément de l'activité dans des conditions financièrement acceptables se restreignent fortement.

Systemes de soins

Les évolutions démographiques des professions de santé - Anne Billaut, Pascale Breuil-Genier, Marc Collet & Daniel Sicart

Entre 1990 et 2005, le nombre de professionnels de santé a augmenté plus vite que celui des autres actifs en raison surtout du faible nombre de départs à la retraite : ces professionnels étaient en moyenne relativement jeunes en 1990. Cependant, avec les diminutions des entrées en formation décidées par les pouvoirs publics jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, la croissance démographique des médecins et pharmaciens s'est ralentie à partir de cette date. Si pour ces deux professions, les sentiments de « pénurie » de professionnels ont pu être alimentés par ce ralentissement démographique, ce n'est pas le cas pour les infirmiers, sages-femmes ou masseurs-kinésithérapeutes, qui ont connu une croissance démographique forte et régulière sur l'ensemble de la période.

À l'avenir, le nombre de médecins et de pharmaciens partant à la retraite va fortement augmenter. Les hausses récentes des *numerus clausus* ne pourront les compenser dans l'immédiat. Ainsi, le rythme de croissance des effectifs de pharmaciens ralentirait encore, et le nombre de médecins diminuerait à partir de 2008. À l'inverse, pour les autres professionnels, la forte croissance se poursuivrait.

La prévention, comportements du quotidien et dépistages - Nathalie Guignon, Nathalie Lydié & Yara Makdessi-Raynaud

Alimentation, activité sportive, dépistages ou vaccinations illustrent, à des niveaux différents, les comportements de prévention. Au début des années 2000, un aperçu de la situation en France éclaire certains de ces comportements. Plus de 80 % des personnes de 18 ans ou plus déclarent manger « plutôt » ou « bien équilibré ».

La pratique d'une activité sportive régulière concerne, quant à elle, plus de quatre personnes sur dix, mais plutôt les moins de 25 ans et plus de 45 ans. En ce qui concerne la prévention des cancers du col de l'utérus et du sein, le recours au dépistage régulier, tel que recommandé par les politiques de santé, semble respecté par une majorité de femmes. En revanche, le dépistage du cancer du colon reste beaucoup moins répandu. Si le test de dépistage du VIH est le plus souvent réalisé dans le cadre d'un examen de routine, celui de l'hépatite C relève plutôt d'une initiative du médecin généraliste. Enfin, 70 % des 18-24 ans sont vaccinés contre l'hépatite B.



Protection sociale

La protection sociale : des fluctuations conjoncturelles aux tendances structurelles - Julien Bechtel & Laurent Caussat

Les dépenses de protection sociale représentent 29,1 % du produit intérieur brut en 2004. Elles se sont accrues de manière significative depuis le début des années quatre-vingt-dix – de l'ordre de 3,4 points de PIB entre 1990 et 2003. Cette progression n'a pas été régulière : les dépenses sociales progressent rapidement les années où la croissance économique est faible, et plus lentement lorsque la croissance est plus forte. Cependant, des facteurs structurels expliquent la croissance à moyen terme des dépenses sociales. Tout d'abord, les dépenses de retraite restent guidées par les changements démographiques. Par ailleurs, les politiques de régulation peinent à ramener le rythme d'évolution des dépenses de santé à un niveau équivalent à celui de la richesse nationale. Enfin, les dépenses en faveur de la maternité et de la famille progressent à un rythme comparable à celui du produit intérieur brut, malgré une diminution du poids des moins de vingt ans dans l'ensemble de la population française.

Les droits à la retraite des cotisants - Hélène Chaput & Najat El Mekkaoui de Freitas

Au 31 décembre 2001, les hommes ont validé plus de droits à la retraite que les femmes. Cet écart s'atténue au fil des générations. À âge donné, les générations nées après 1950 ont acquis moins de droits à pension que leurs aînés. Cette acquisition est de moins en moins favorable au fil des générations : les jeunes prolongent leurs études et s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail. Malgré ces difficultés, le niveau des droits à pension des femmes s'est stabilisé, en raison d'une arrivée massive sur le marché du travail. À partir de 40 ans, les droits acquis sans contrepartie de cotisations – au titre du chômage indemnisé, de la maladie, de l'invalidité –, progressent. Ces dispositifs permettent aux cotisants âgés d'acquies des droits à pension, tout en étant en interruption temporaire d'activité.

Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975 - Sophie Buffeteau & Pascal Godefroy

Les conditions de départ en retraite évoluent au fil des générations. L'allongement des études et les changements législatifs devraient amener les individus à liquider leurs droits de plus en plus tard. Les départs à 65 ans augmenteraient sensiblement, en particulier chez les personnes les plus qualifiées. Mais ce recul de l'âge moyen de liquidation n'empêcherait pas la durée de la retraite de continuer d'augmenter en raison de l'allongement de la durée de vie. L'écart entre revenus d'activité et retraite s'accroîtrait.

Dépendance

Regards sur l'APA trois ans après sa création - Amandine Weber

Au 31 décembre 2004, 865 000 personnes âgées de 60 ans ou plus bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont près de 60% vivent à domicile. Dans 92% des cas, le montant de l'APA est consacré à des aides en personnel afin d'accompagner les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Le montant de l'APA, plus rarement affecté à l'utilisation d'aides techniques ou d'aménagement du logement, est jugé insuffisant pour un bénéficiaire sur deux. Enfin, la mobilisation des professionnels n'a pas réduit de façon massive l'aide de l'entourage, qui repose dans sept cas sur dix sur une seule personne.

La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040 - Michel Duée & Cyril Rebillard

Le vieillissement de la population française conduira dans les années à venir à une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. Ainsi, en supposant une stabilité de la durée de vie moyenne en dépendance, 1 200 000 personnes seront dépendantes en 2040, contre 800 000 actuellement. Aujourd'hui, la prise en charge de ces personnes combine à la fois solidarité familiale, à travers l'aide apportée par les proches, et solidarité collective, par le biais de prestations comme l'Allocation personnalisée d'autonomie. Ces deux formes de solidarité évolueront à l'avenir. D'une part, la solidarité familiale pourrait diminuer car le nombre moyen d'aidants potentiels par personne âgée dépendante aura tendance à diminuer. D'autre part, l'évolution des dépenses au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie dépendra fortement de ses modalités d'indexation.



8 - Vie sociale

La place du travail dans l'identité des personnes - Hélène Garner & Dominique Méda

Le travail est, après la famille, l'un des composants essentiels de l'identité. La place et l'importance que lui accordent les individus dépendent néanmoins très fortement de leur catégorie socioprofessionnelle et de leur situation familiale. Si, pour les cadres et les indépendants, le travail est une activité très importante, vecteur d'épanouissement et de réalisation personnels, cela est beaucoup moins le cas pour les employés et ouvriers, notamment peu qualifiés. Si le fait d'avoir des enfants relativise l'importance accordée au travail pour l'ensemble des hommes et des femmes, cela est beaucoup plus vrai des femmes non-cadres, pour lesquelles la présence d'enfants rend difficile la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Elles peuvent, dès lors, être conduites au retrait d'activité.

Perception et conséquences des comportements intolérants - Élisabeth Algava & Marilyne Bègue

Un tiers des personnes déclarent avoir été confrontées à des comportements intolérants au cours de leur vie. Dans la majorité des cas, il s'agit d'insultes ou de moqueries.

Parmi les personnes en butte à ces faits, 39 % considèrent qu'ils ont eu des conséquences sur leur vie qui peuvent être aussi bien matérielles, professionnelles, que relationnelles ou bien encore psychologiques.

Ces comportements déclenchent assez rarement des réactions de la part des personnes concernées, même lorsqu'ils sont illégaux. Elles reconnaissent moins souvent que les autres des trajectoires de vie individuelles stables.

Insécurité : perceptions et réalités - Thomas Le Jeannic

Une personne sur sept est préoccupée par la délinquance dans son quartier au cours des années 2000-2004, une sur quatorze se sent en insécurité à son domicile. Le fait d'être victime ou témoin de délinquance renforce ces sentiments. Les dégradations d'équipements collectifs dans le quartier semblent attiser la préoccupation et les cambriolages renforcer le sentiment d'insécurité au domicile. Mais la liaison entre préoccupation, peur et délinquance subie n'est pas automatique : les victimes ne les éprouvent pas obligatoirement et les personnes préoccupées ou ayant peur n'ont pas toujours été victimes au cours des deux dernières années. De plus, ces deux sentiments n'affectent pas les mêmes populations. Si la préoccupation concerne de manière à peu près équivalente les deux sexes, les femmes manifestent en revanche plus nettement un sentiment d'insécurité. Cette crainte est ressentie par les personnes très jeunes ou âgées, vivant en maisons individuelles ou parfois en régions rurales. La préoccupation touche, quant à elle, plus particulièrement des populations vivant en zone dense, dans des quartiers pauvres, notamment en Zone urbaine sensible.

Corps et appartenance sociale : la corpulence en Europe - Thibaut de Saint Pol

La corpulence moyenne des Français, et surtout des Françaises, est la plus faible d'Europe. La taille moyenne des Européens augmente du sud au nord, mais ce n'est pas le cas de la corpulence. En revanche, dans tous les pays européens, et particulièrement en France, les caractéristiques corporelles divergent fortement selon les caractéristiques sociales. La corpulence augmente avec l'âge et diminue avec le niveau d'études, et les variations sont beaucoup plus importantes pour les femmes.

Elle diminue avec le revenu pour les femmes, mais augmente pour les hommes. Le sous-poids est essentiellement féminin tandis que le surpoids est une situation plutôt masculine. Enfin, les femmes sont dans l'ensemble moins corpulentes que les hommes, mais elles sont plus nombreuses dans les cas d'obésité les plus sévères.

La pratique sportive en France, reflet du milieu social - Lara Muller

En 2003, 71 % des personnes de 15 ans ou plus pratiquent une activité physique ou sportive, même occasionnellement. Les jeunes gens sont les plus investis dans le sport. Étudier ou être diplômé, travailler ou bien encore avoir un niveau de vie élevé favorise la pratique sportive et réduit les différences entre hommes et femmes. Ces facteurs conditionnent également le choix des activités physiques et sportives exercées et les modes de pratique. Les jeunes, les personnes diplômées ou bien insérées socialement ont la pratique sportive la plus diversifiée et c'est un public plus favorisé qui utilise les structures institutionnelles.



THEME « POPULATION, FAMILLE »

Âge au premier enfant et niveau d'études Une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège

Christine Couet, Trude Lappegard, Michael Rendall,
Isabelle Robert-Bobée, Marit Rosen, Steve Smallwood¹

Les femmes françaises et norvégiennes ont leur premier enfant à des âges très proches. Elles se distinguent nettement des Anglaises et Galloises, qui ont leur premier enfant plus tard. Ce constat diffère selon le niveau d'études. Les Françaises et Norvégiennes diplômées de l'enseignement supérieur sont particulièrement proches en termes d'âge à la naissance de leur premier enfant, mais ce n'est pas le cas pour les femmes peu scolarisées. Par leur niveau élevé de fécondité précoce, les Norvégiennes peu diplômées se rapprochent plus des Britanniques que des Françaises les moins qualifiées.

Quelles ressemblances ou différences observe-t-on en termes d'âges des femmes à la naissance de leur premier enfant entre la France, la Norvège et la Grande-Bretagne ? Le constat varie-t-il selon le niveau d'études des femmes ?

Les Françaises et les Norvégiennes se ressemblent en termes d'âge à la naissance de leur premier enfant

En France et en Norvège, les femmes ont leur premier enfant plus tôt qu'en Grande-Bretagne. Les trois quarts des Françaises et Norvégiennes nées dans les années cinquante étaient déjà mères à 29 ans. En Angleterre et au Pays de Galles, c'est à 32 ans que les trois quarts des femmes nées dans les années cinquante sont déjà mères.

Les âges à la première naissance sont aussi plus concentrés en France et en Norvège. Dans ces deux pays, une femme sur deux nées dans les années 1950 a eu son premier enfant entre 21 et 29 ans. Alors que seules 40 % des Anglaises et Galloises ont eu leur premier enfant entre ces âges.

La France et la Norvège se ressemblent également en termes de proportion de femmes sans enfant : 10 % des Françaises et Norvégiennes nées dans les années cinquante n'ont pas eu d'enfant, contre 16 % en Angleterre et au Pays de Galles.

Le constat diffère selon le niveau d'études

Les femmes les plus diplômées donnent naissance à leur premier enfant à des âges très proches en France et en Norvège : l'âge médian à la première maternité est identique. Il est de 28 ans pour celles nées dans les années 1950 et de 29 ans pour celles nées dans les années 1960 (figure 1). Il est plus tardif pour les Anglaises et les Galloises diplômées du supérieur : l'âge médian est de 30 ans pour celles nées dans les années cinquante, et de 32 ans pour celles nées dans les années soixante. À l'inverse, les différences entre la France et la Norvège subsistent pour les femmes peu diplômées : les Norvégiennes peu diplômées ont toujours leur premier enfant plus tôt que les Françaises. Elles se rapprochent alors des Anglaises et Galloises.

¹ Christine Couet et Isabelle Robert-Bobée font partie de l'Insee, Trude Lappegard et Marit Røsen de Statistics Norway, Michael Rendall et Steve Smallwood de l'Office for national statistics.



Figure 1 : Ages médians des femmes à la naissance de leur premier enfant selon le niveau d'études, par génération, en France, Grande-Bretagne et Norvège

Niveau d'études ¹	Génération cinquante ²			Génération soixante ³		
	France	Angleterre et Pays de Galles	Norvège	France	Angleterre et Pays de Galles	Norvège
Faible	22	22	21	24	22	22
Intermédiaire	24	26	24	26	27	25
Elevé	28	30	28	29	32	29

¹ Pour la France, le niveau d'étude « faible » comprend les femmes sans diplôme et les titulaires d'un CAP ou d'un BEPC ; le niveau « élevé » correspond aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 ou plus. Le niveau « intermédiaire » comprend les titulaires d'un CAP, d'un BEP et les bacheliers.

² femmes nées entre 1955 et 1959 pour la France et la Norvège, 1954 et 1958 pour l'Angleterre et le Pays de Galles

³ femmes nées entre 1963 et 1967 pour la France, 1964 et 1968 pour l'Angleterre et le Pays de Galles, 1965 et 1969 pour la Norvège

Sources : Pour la France : Insee, Echantillon Démographique Permanent ; pour l'Angleterre et le Pays de Galles : ONS, Longitudinal Study ; pour la Norvège : Statistics Norway, registre central de population et statistiques de l'éducation

Pour tous les niveaux d'études, la Norvège se distingue par une proportion élevée de mères à 21 ans

Devenir mère à l'adolescence ou à un jeune âge était surtout l'apanage des jeunes norvégiennes peu diplômées : 54 % des Norvégiennes peu diplômées nées dans les années cinquante étaient déjà mères à 21 ans, contre 42 % des Anglaises et Galloises et 38 % des Françaises. Mais, en dix ans, la fécondité « juvénile » des femmes peu diplômées a fortement diminué en Norvège, suivant une évolution proche de celle de la France. En valeur toutefois, elle s'est rapprochée du niveau britannique, qui est resté stable autour de 42 % pour les deux groupes, contre 29 % en France.

Pour les femmes moyennement diplômées, la fécondité avant 21 ans est nettement plus faible. Elle reste toujours la plus élevée en Norvège : 30 % des Norvégiennes nées dans les années cinquante ont leur premier enfant avant 21 ans et 20 % pour celles nées dix ans plus tard. Mais les différences entre la France et la Grande-Bretagne sont faibles (autour de 20-21 % pour les premières, et 15-17 % pour les secondes).

Les femmes très diplômées ont, quant à elles, rarement leur premier enfant à un âge très jeune, y compris en Norvège.

Pour tous les niveaux d'études, la proportion de femmes sans enfant est la plus forte en Grande-Bretagne

Dans les trois pays, ce sont les femmes les plus diplômées qui donnent le plus tardivement naissance à leur premier enfant (figure 2). Elles sont aussi plus souvent sans enfant que les autres femmes.

Quel que soit le niveau d'études, la part des femmes sans enfant à la fin de leur vie féconde est semblable en France et en Norvège et inférieure à celle de Grande-Bretagne. La différence entre la France et la Norvège d'une part, et l'Angleterre et le Pays de Galles d'autre part, est la plus forte pour les femmes les plus diplômées. Parmi les femmes britanniques nées dans les années cinquante, 23 % de celles qui ont suivi des études supérieures n'ont pas eu d'enfant, contre 13 % pour les Françaises et Norvégiennes les plus qualifiées. Pour les moins diplômées, cette proportion est de 13 % en Grande-Bretagne contre 9 % pour les deux autres pays.



Figure 2 : Proportion de femmes sans enfant, par génération et niveau d'études, en France, Grande-Bretagne et Norvège (en %)

Niveau d'études ¹	Génération cinquante ²		
	France	Angleterre et Pays de Galles	Norvège
Faible	9	13 ³	9
Intermédiaire	10	7 ³	11
Elevé	13	23 ³	13

¹ Pour la France, le niveau d'étude « faible » comprend les femmes sans diplôme et les titulaires d'un CAP ou d'un BEPC ; le niveau « élevé » correspond aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 ou plus. Le niveau « intermédiaire » comprend les titulaires d'un CAP, d'un BEP et les bacheliers.

² femmes nées entre 1955 et 1959 pour la France et la Norvège, 1954 et 1958 pour l'Angleterre et le Pays de Galles

³ après extrapolation

Sources : Pour la France : Insee, Echantillon Démographique Permanent ; pour l'Angleterre et le Pays de Galles : ONS, Longitudinal Study ; pour la Norvège : Statistics Norway, registre central de population et statistiques de l'éducation



THEME « EMPLOI »

L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles

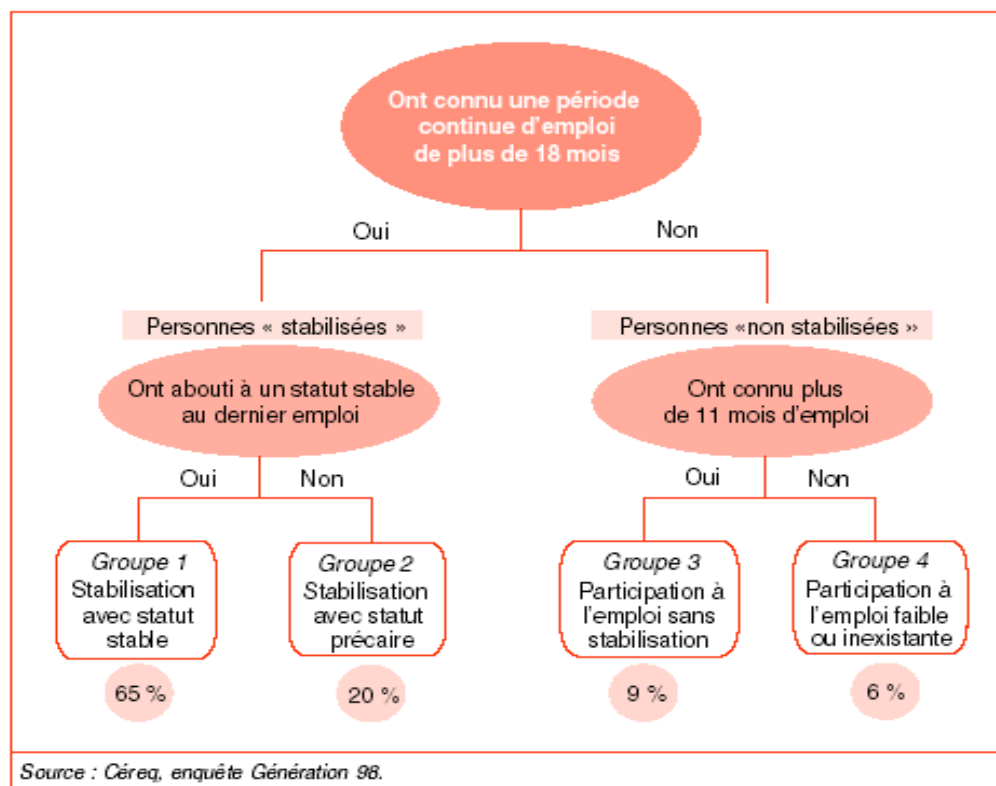
Alberto Lopez, Gwenaëlle Thomas²

Les difficultés d'insertion professionnelle sont plus importantes pour les jeunes dont le père est ouvrier que pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ces différences tiennent avant tout au niveau de diplôme atteint à l'issue de la scolarité : à diplôme équivalent, l'origine sociale a peu d'effet sur la participation à l'emploi. Les enfants d'ouvriers issus de l'enseignement supérieur, même s'ils accèdent à des salaires plus faibles en moyenne, ne sont pas plus confrontés au chômage que les enfants de cadres. En revanche, les origines nationales induisent un clivage plus important. Les jeunes issus de l'immigration extra-européenne ont un risque bien plus élevé de rester à l'écart de l'emploi que les jeunes d'origine européenne. Certains événements du passé familial influent également sur les difficultés d'insertion. La formation initiale joue un rôle majeur pour corriger ces inégalités.

Une stabilisation en emploi plus tardive et difficile que l'accès à un premier emploi

Si plus de la moitié des jeunes accèdent à un premier emploi en moins de trois mois, cette première embauche ne se prolonge pas toujours par un maintien durable dans l'emploi et par l'accès à un statut stable.

Globalement, **quatre types de trajectoires** peuvent être distingués.



² Alberto Lopez fait partie du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), Gwenaëlle Thomas en faisait également partie au moment de la rédaction de cet article, elle est aujourd'hui chef de projet statistique à la Direction régionale PACA de l'Insee.



À partir de l'enquête Génération 98 du Céreq, on peut établir la typologie suivante pour les jeunes sortis de formation initiale en 1998 :

- **Stabilisation avec statut stable : les deux tiers des jeunes** (65 %) ont connu après la fin de leur formation initiale une période continue d'emploi de plus de 18 mois au cours des cinq ans suivant leur sortie de formation initiale et ont un statut stable à la fin de la période : ils sont alors salariés sous contrat à durée indéterminée, fonctionnaires ou non-salariés. Même si quelques personnes sont sorties provisoirement de l'emploi au cours de la période, l'essentiel de ce groupe a bénéficié d'une réelle stabilisation plus ou moins rapide.
- **Stabilisation avec statut précaire : 20% des jeunes** ont également connu au moins une période continue d'emploi de plus de 18 mois, mais sans pour autant aboutir *in fine* à un statut stable. Ces jeunes ont davantage connu des épisodes de chômage. Pour autant, beaucoup d'entre eux se sont maintenus en emploi grâce à un enchaînement de contrats à durée déterminée (CDD) ou de missions d'intérim : ils ont changé d'employeur sans subir le chômage.
- **Participation à l'emploi sans stabilisation : 9 % des jeunes** n'ont pas occupé un emploi plus de 18 mois consécutifs mais ont travaillé au total plus de 11 mois au cours des cinq années qui ont suivi la fin de leurs études. Même si pour certains, les périodes d'emploi se situent en début de parcours, elles deviennent surtout majoritaires au cours de la cinquième année. Le processus de stabilisation en emploi se poursuit encore, même après cinq années sur le marché du travail.
- **Participation à l'emploi faible ou inexistante : pour 6 % des jeunes**, la participation à l'emploi est faible (moins de 12 mois) voire inexistante. La moitié d'entre eux n'a même eu aucun emploi en cinq ans. Une bonne partie de ce groupe (environ 60 %) a essentiellement connu le chômage ou des périodes alternant chômage et formation sans emploi. Certains se sont retirés du marché du travail, et d'autres, peu nombreux, ont repris des études.

Des parcours différents selon l'origine sociale

Les parcours d'entrée dans la vie active varient sensiblement en fonction de l'origine sociale. Les enfants de cadres ou de professions intermédiaires connaissent deux fois moins de parcours dominés par l'absence d'emploi que les enfants d'ouvriers. Les difficultés d'insertion des enfants d'ouvriers se traduisent non seulement par une plus grande fréquence du non-emploi, mais aussi par une sur-représentation des périodes d'emploi temporaire. Par conséquent, ils sont bien moins nombreux à avoir trouvé un emploi stable.

Le diplôme, un rôle protecteur

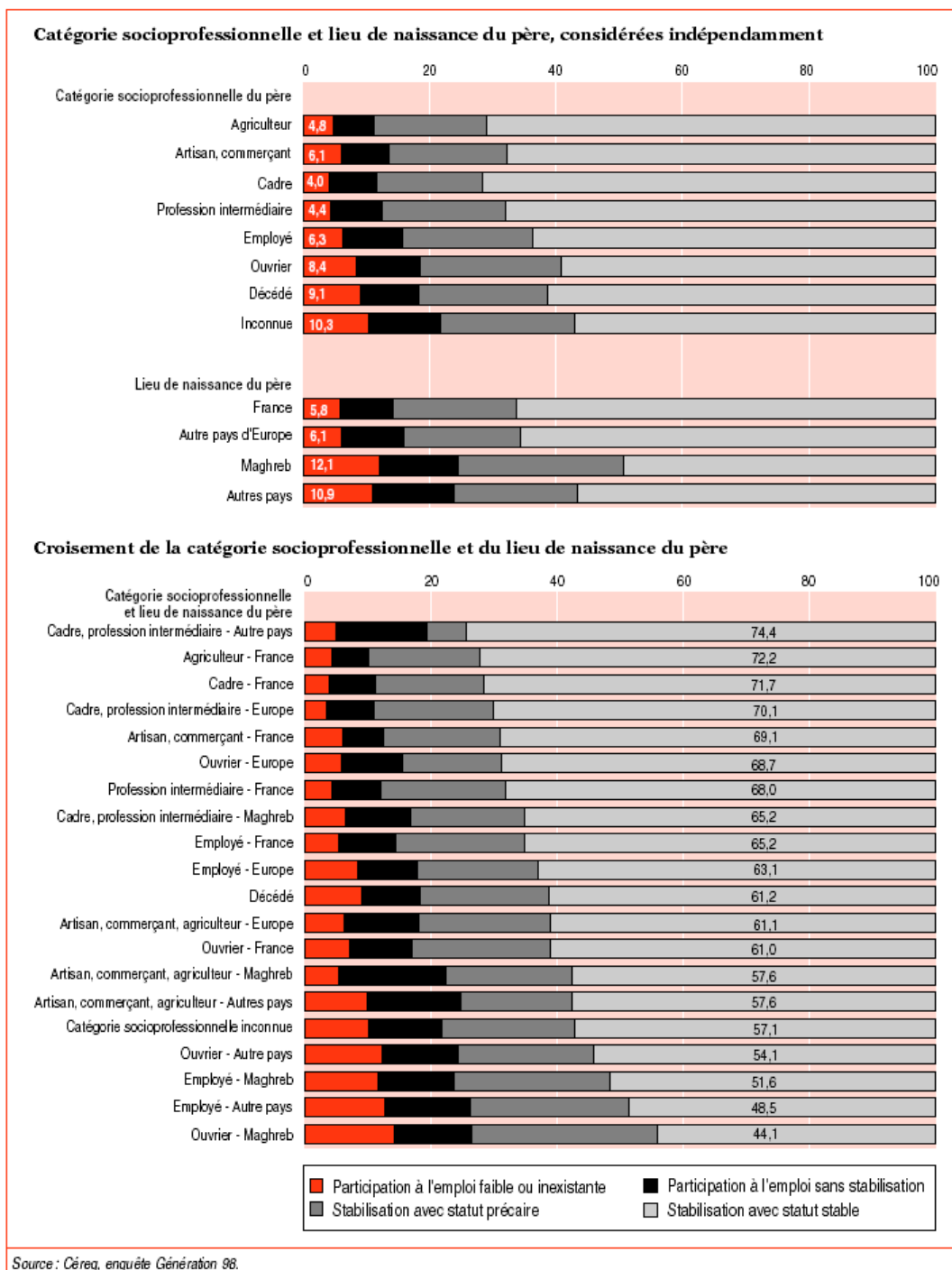
Les différences dans les parcours professionnels entre catégories sociales après la fin des études renvoient à celles des niveaux de diplôme. Le niveau de formation initiale d'un jeune ayant peu ou pas d'expérience professionnelle conditionne largement l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi. Pour un jeune sortant du système éducatif sans diplôme, la probabilité que son parcours professionnel soit dominé par l'absence d'emploi est de 26 % contre 2 % pour un jeune diplômé de l'enseignement supérieur long (bac + 3 ou plus). L'impact du niveau de la formation initiale est prépondérant. Il explique l'essentiel des différences de parcours constatées selon l'origine sociale.

En fait, à sexe, niveau et type de formation initiale donnés, l'origine sociale joue peu sur le degré de participation à l'emploi. Les progrès de la scolarisation ont conduit de plus en plus d'enfants d'ouvriers dans les filières professionnalisées courtes de l'enseignement supérieur comme les BTS ou à l'université. A priori, ces jeunes ne bénéficient pas de la même médiation que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires pour les porter vers des emplois en correspondance avec leur niveau de formation. Pourtant, ils n'ont pas plus de difficulté à accéder à un emploi. À l'issue de l'enseignement supérieur, les enfants de cadres seraient même un peu plus souvent en situation de non-emploi chronique ou d'emploi temporaire. Trois ans après leur sortie du système éducatif, 6,5 % d'entre eux sont au chômage, contre 5,9 % des jeunes dont le père est ouvrier. Ce phénomène est notamment lié au niveau de leurs exigences salariales.



Les jeunes issus de l'immigration extra-européenne ont des difficultés plus importantes d'insertion

Les parcours scolaires et professionnels des jeunes varient aussi en fonction des origines nationales. Les jeunes dont le père est issu de courants migratoires extra-européens sont les plus touchés par les difficultés d'insertion sur le marché du travail. Au bout de cinq ans, la moitié des jeunes d'origine maghrébine n'ont pas un emploi stable contre un tiers des jeunes dont le père est né en France. Leur risque de non-emploi prolongé est deux fois plus élevé que la moyenne.



Les jeunes dont le père est né en Europe sont en revanche dans une situation proche des jeunes dont le père est né en France. Les difficultés sont particulièrement aiguës lorsque les deux parents sont tous deux d'origine extra-européenne alors que l'insertion des jeunes issus de couples mixtes, par exemple franco-maghrébin, s'apparente à celle des jeunes issus de couples français.



L'effet des origines nationales ne gomme pas celui des origines sociales. Les jeunes issus de l'immigration maghrébine dont le père est cadre ou profession intermédiaire ont des trajectoires voisines des enfants d'employé. Leur insertion est toutefois bien plus favorable que celle des jeunes dont le père est ouvrier avec les mêmes origines nationales.

Le chômage des parents, la santé : un rôle visible dans les difficultés d'insertion

L'insertion des jeunes sur le marché du travail ne dépend pas seulement de leurs origines socioculturelles. Environ 12 % des jeunes déclarent qu'avant leurs 16 ans, un de leurs parents a été confronté à une longue période de chômage.

Fréquence d'événements précarisants suivant l'origine sociale et géographique

Catégorie sociale du père (en 1998)

Événements survenus dans l'enfance (avant 16 ans)	en %						Ensemble de la génération
	Agriculteur	Artisan, commerçant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Difficultés financières pendant l'enfance	20	27	16	22	27	35	28
Période de chômage des parents	2	10	8	12	12	16	12
Parents ayant eu de graves problèmes de santé	6	11	9	13	11	11	12
Jeune ayant eu de graves problèmes de santé	3	6	4	3	5	9	6
Enfant séparé de sa famille	3	3	3	2	4	5	5
Parents séparés remis en ménage	3	7	10	7	9	5	8
Parents séparés (autres cas)	1	2	2	4	2	4	3

Lieu de naissance du père

Événements survenus dans l'enfance (avant 16 ans)	en %				Ensemble de la génération
	France	Europe	Maghreb	Autre	
Difficultés financières pendant l'enfance	26	39	37	43	28
Période de chômage des parents	11	16	19	23	12
Parents ayant eu de graves problèmes de santé	12	10	15	11	12
Jeune ayant eu de graves problèmes de santé	5	12	7	5	6
Enfant séparé de sa famille	4	14	8	14	5
Parents séparés remis en ménage	8	12	4	10	8
Parents séparés (autres cas)	4	1	3	3	3

Source : Céreq, enquête Génération 98.

Ce chômage des parents a un impact important sur la réussite scolaire des enfants. Ainsi, pour les enfants d'employés, la probabilité de sortir du système éducatif sans qualification est deux fois plus élevée pour ceux dont un parent a été confronté au chômage de longue durée que pour les autres. Cet effet se prolonge même dans l'insertion sur le marché du travail. La transition de l'école vers l'emploi est facilitée lorsque les parents ont un ancrage professionnel et sont susceptibles de mobiliser des réseaux. Le lieu de résidence joue également un rôle important compte tenu de la concentration du chômage dans certains bassins ou dans certains quartiers.

Les «événements précarisants» dans l'enfance ont tendance à se cumuler : ce sont surtout les enfants d'ouvriers ou d'employés qui y sont exposés.

Les problèmes de santé constituent un premier facteur propre à réduire la participation à l'emploi. Dans certains cas, ces problèmes de santé sont d'ailleurs encore présents et sont donc susceptibles de restreindre l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Plus globalement, lorsqu'un jeune a cumulé trois facteurs de précarité ou plus, le risque de rester à l'écart de l'emploi pendant les cinq premières années de vie active plutôt que de se stabiliser avec un statut stable est presque deux fois plus élevé, toutes choses égales par ailleurs.



THEME « SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE »

Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975

Sophie Buffeteau et Pascal Godefroy³

Les réformes du système de retraites de 1993 et 2003 ont visé à préserver l'équilibre du système de retraite en durcissant les conditions de départ en retraite à taux plein. Mais la réforme de 2003 a aussi élargi la marge de choix autour du taux plein avec l'instauration d'une surcote et la baisse de la décote dans le secteur privé. Selon les simulations réalisées par l'Insee, la réforme se traduirait par une augmentation de l'âge moyen de liquidation, mais cette hausse moyenne cacherait des mouvements assez différenciés selon le secteur (public ou privé), le genre ou le niveau de qualification. La hausse de l'âge de liquidation n'empêcherait pas une légère baisse des taux de remplacement. Elle resterait en revanche compatible avec le maintien ou l'allongement de la durée moyenne de la retraite, du fait de l'allongement de la durée de vie.

Les réformes de 1993 et 2003, conduiraient une partie des salariés à liquider plus tardivement

D'après les projections de l'Insee, les fonctionnaires nés entre 1945 et 1954 partiraient à la retraite en moyenne 1,5 an plus tard qu'ils ne l'auraient fait sans changement législatif, c'est-à-dire si la législation était restée celle en vigueur avant la réforme de 2003 (le secteur public n'est pas concerné par la réforme de 1993). Les fonctionnaires nés entre 1965 et 1974 - pour lesquels la réforme 2003 est complètement montée en charge - partiraient en moyenne 2,2 ans plus tard qu'en l'absence de réforme. Les salariés du secteur privé décaleraient également leur âge de départ en retraite, mais ce décalage serait plus faible que dans le secteur public. Ainsi, ceux nés entre 1965 et 1974 liquideraient leur pension en moyenne 0,8 ans plus tard qu'ils ne l'auraient fait en l'absence des réformes de 1993 et 2003.

Le report de l'âge de liquidation n'est cependant pas systématique. Il ne concerne que trois individus sur cinq dans le secteur public, et deux individus sur cinq dans le privé. On peut même constater des mouvements inverses : un salarié du secteur privé sur six partirait plus tôt, ce comportement résultant de l'assouplissement de la décote, introduit en août 2003, qui rend les départs précoces moins pénalisants.

Le taux de remplacement diminuerait

Malgré ces départs en moyenne plus tardifs, le rapport moyen entre *niveau de pension à la liquidation* et *revenu d'activité* baisse du fait des réformes dans les deux secteurs. Cette baisse est de trois points dans le secteur public et de sept points dans le secteur privé pour les individus nés entre 1965 et 1974. Dans le secteur privé, cette baisse découle surtout de la réforme de 1993 qui fait passer de 10 à 25 le nombre d'années sur la base duquel est calculé le salaire annuel moyen qui détermine le calcul de la retraite.

La contrepartie de ces pertes individuelles est une amélioration de l'équilibre du système de retraite.

En outre, comme pour l'évolution de l'âge de liquidation, la baisse du niveau moyen de pension à la liquidation recouvre des mouvements négatifs et positifs. Par exemple, certains individus peuvent tirer parti de la réforme de 2003 pour améliorer leur pension grâce au mécanisme de la surcote

³ Sophie Buffeteau et Pascal Godefroy sont chargés d'étude à la division Redistribution et politiques sociales de l'Insee.



Impact des réformes 1993 et 2003 sur l'âge de liquidation et le taux de remplacement⁴

Génération	Secteur public		Secteur privé	
	âge de liquidation	taux de remplacement	âge de liquidation	taux de remplacement
1945-1954	+ 1,6 ans	+ 1 point	+ 0,4 an	- 3 points
1955-1964	+ 2,2 ans	- 2 points	+ 0,8 an	- 5 points
1965-1974	+ 2,2 ans	- 3 points	+ 0,8 an	- 7 points

Un effet qui dépend notamment de l'âge de fin d'études

Ces effets résultent de l'interaction entre taux de remplacement, âge de la retraite et durée d'assurance ou de cotisation. Les réformes modifient le lien entre ces paramètres. La durée d'assurance requise pour atteindre le taux plein entre 60 et 65 ans a été portée de 37,5 à 40 ans dans le secteur privé par la réforme de 1993, et devrait atteindre 41,75 ans d'ici 2020 dans le secteur privé et dans le secteur public. Partir avant 65 ans sans totaliser le nombre d'années requis, conduit à une double réduction de la pension : un effet de proratisation (le fait que la pension est proportionnelle à la durée cotisée) et l'effet de la décote (une réduction du coefficient de proportionalité qui sera à terme de 5% par année manquante). Partir sans le nombre d'années requis mais à 65 ans conduit à une amputation plus faible qui résulte du seul effet de proratisation : par exemple, partir à 65 ans avec 39 plutôt que 40 ans de cotisation se traduit par une réduction de la pension de 2,5%. Enfin, partir avec davantage que le nombre d'années requis permet désormais de majorer sa pension de 3% par année supplémentaire, si ces années cotisées le sont après 60 ans.

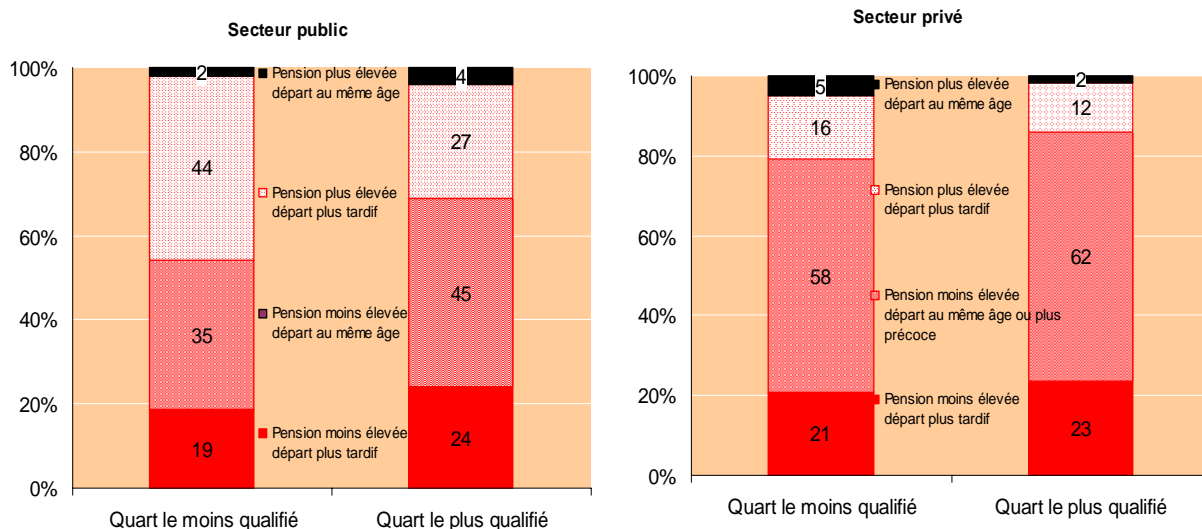
Ces règles affectent les individus de manière variable. Un élément de différenciation est l'âge de fin d'études qui représente à peu près le moment à partir duquel l'individu peut cotiser. Entrés plus tard sur le marché du travail, les salariés les plus qualifiés (ceux qui ont poursuivi leurs études le plus longtemps) ont moins de temps pour valider le nombre d'années nécessaires avant 65 ans. Lorsque la durée requise augmente, ces individus disposent donc d'une moindre marge de manoeuvre pour adapter leur comportement et ils sont par conséquent moins nombreux à pouvoir conserver ou améliorer leur niveau de pension par une liquidation plus tardive (12% dans le privé et 27 % dans le public, contre respectivement 16 % et 44 % chez les moins qualifiés⁵, ceux qui ont cessé leurs études le plus tôt). Dans le secteur privé, 85 % des individus très qualifiés supporteraient une baisse de pension suite aux réformes, malgré un départ plus tardif pour un quart d'entre eux. Mais la baisse de pension peut aussi découler d'un arbitrage inverse, les personnes très qualifiées étant également assez nombreuses à tirer parti de la moindre décote pour avancer leur départ. Sept fonctionnaires sur dix subiraient une baisse de pension parmi les très qualifiés, contre un peu plus de la moitié chez les non-qualifiés. Parmi les fonctionnaires qualifiés, un tiers partirait plus tard.

⁴ Le taux de remplacement rapporte la pension de liquidation aux derniers salaires touchés par l'individu.

⁵ Au-delà de 21 ans dans le secteur public, au-delà de 22 ans dans le secteur privé pour la génération 1975.



Impact des réformes sur l'âge et le niveau de la retraite pour les générations 1965-1974

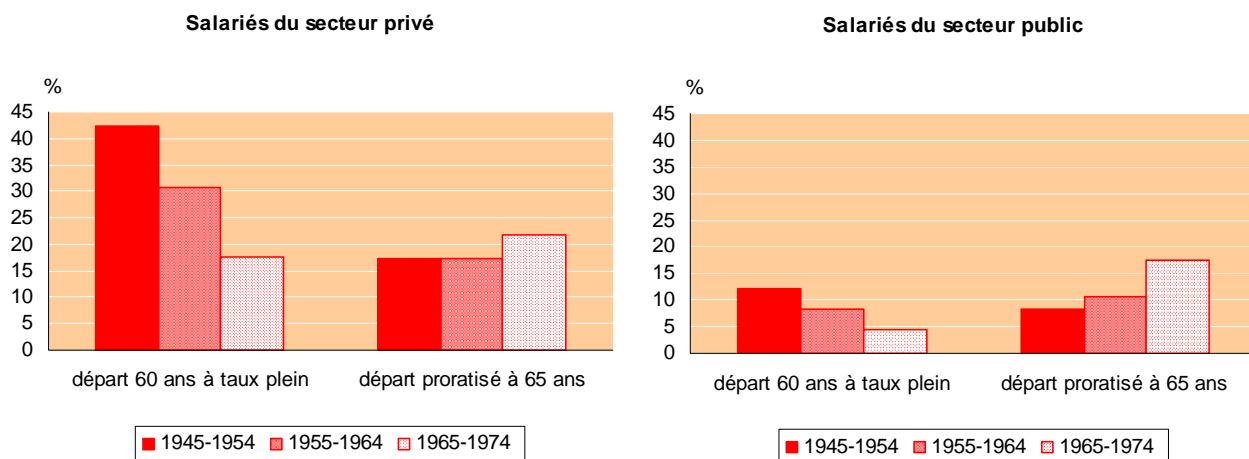


Source : Insee, simulations du modèle Destinie

Les salariés partiraient de plus en plus tard, mais la durée de retraite continuerait néanmoins à augmenter.

Au fil des générations, la hausse de la durée de cotisation nécessaire cumulée avec l'augmentation de l'âge moyen de fin d'études conduirait à une forte baisse de la proportion des « liquidants » à taux plein à 60 ans (ou avant). Celle-ci passerait, dans le secteur privé, de 43 % pour les individus nés entre 1945 et 1954 à 17 % pour ceux nés entre 1965 et 1974. Dans le secteur public, les départs dès l'âge de 60 ans (ou avant) resteraient très fréquents, même pour les générations 1965-1974, mais ils se feraient de plus en plus rarement à taux plein. A l'autre extrême, le cas le moins favorable est celui des départs à 65 ans dits « proratisés », de ceux qui n'ont pas réussi à atteindre les durées d'assurances nécessaires même à cet âge. Leur proportion croîtrait dans le secteur public. Au sein des générations 1965-1974, plus d'un fonctionnaire sur six partirait à la retraite dans ces conditions. Les départs proratisés à 65 ans sont également en hausse dans le secteur privé, mais dans une moindre mesure : une part importante d'individus préfère tirer parti de la réduction de la décote, introduite par la réforme de 2003. De plus, les carrières courtes diminuent au fil des générations, ce qui conduit à un renforcement des départs à taux plein.

Répartition des salariés selon les conditions de départ



Source : Insee, simulations du modèle Destinie



Les individus partiraient donc en moyenne à la retraite de plus en plus tard au fil des générations. La génération la plus jeune liquiderait en moyenne ses droits à 60,8 ans dans le secteur public et à 62,3 ans dans le secteur privé.

Cette hausse de l'âge de départ en retraite est à mettre en regard des gains d'espérance de vie à 60 ans : si les réformes conduisent les dernières générations à travailler plus longtemps, celles-ci devraient également vivre plus longtemps que leurs aînées. Au total, la durée de la retraite continuerait d'augmenter au fil des générations. Selon ces simulations, un « liquidant » du secteur public de la génération 1965-1974 passerait 29 ans en retraite, contre 27 ans pour un salarié du secteur privé de la même génération. Les salariés les plus qualifiés partiraient plus tard en retraite mais vivraient plus longtemps que les peu qualifiés. Au total, ils passeraient en moyenne deux ans de plus en retraite que les moins qualifiés.

Évolution de l'âge et de la durée de la retraite au fil des générations

Génération	Secteur public		Secteur privé	
	âge de liquidation	durée de retraite	âge de liquidation	durée de retraite
1945-1954	60,2	27	61,6	25
1955-1964	60,1	28	61,9	26
1965-1974	60,8	29	62,3	27

